



Agissons
ENSEMBLE,
ÉCONOMISONS
l'énergie

PROJETS INSTITUTIONNELS

La fusion annoncée au 1^{er} janvier 2024

Retour sur les cérémonies des vœux

Le point sur le projet immobilier de territoire

Projet des usagers de territoire

V2020 : une certification recentrée sur le soin et simplifiée

Plan attractivité et fidélisation
L'application des mesures prévues se poursuit dans nos établissements

Déploiement de l'INS
Y'a (plus) erreur sur la personne

Internet
Coup d'accélérateur pour la fibre optique

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vers un hôpital plus vert

ÉTHIQUE

La RUche

Un dispositif de réflexion éthique dédié aux usagers, à leurs proches, leurs familles

DANS MON SERVICE

Pôle P3R

La CARSIC EST : un nouveau dispositif pour resoudre les parcours hospitaliers bloqués

Pôle SMR adulte
Virage ambulatoire : évolution de l'hospitalisation de jour

Protoxyde d'azote : une pratique en hausse chez les jeunes

Consultation multidisciplinaire de neuro-orthopédie

Une nouveauté pour les patients adultes

Pôles SMR adulte / P3R / SMR enfant
Transition enfance-âge adulte : les consultations en binôme MPR enfant-adulte

Un relais en « Ping Pong Ping » !

Pôle SMR gériatrique
Deux nouveaux livrets d'information

Inauguration de l'UCC

Directeur de publication Nathalie Peynègre, directrice du GHT 94 Nord • Rédactrice en chef Sandrine Barbier-Bodeau • Coordination des articles équipe communication • Crédit photo Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne, sauf mentions contraires | Illustration du bandeau : © vilmosvarga pour fr.freepik.com | Pictogrammes développement durable, vidéo et de la couverture : © Flaticon | Illustrations page 36 : © Freepik • Mise en page France Lahoreau • Service communication - 14, rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice - Tél. : 01 43 96 60 37 - communication.hsm@ght94n.fr •

N° ISSN : 2779-2684

Pôle SMR enfant
Recherche : qualité de vie et handicap invisible

Erasmus + : les HSM partenaires d'un projet de recherche international

Une journée multisports pour faire tomber les barrières de la différence

CEREFAM : une expo photos pour la journée maladies rares

Pôle TIRC
Un pas de plus vers l'autonomie des patients hémodialysés

Pôle femme-enfant
Campagne nationale de sensibilisation au SBS

Pôle 94G03
Extension de l'activité de zoothérapie

Pôle 94G04
De l'USLD à l'Unité Nadja

Pôle 94G04
Festival artistique Trace(s) : première édition réussie

ASPIC
Colloque de l'ASPIC : Contre Nature
Signature du contrat local de santé à Villiers-sur-Marne

Pôle 94G05
Inauguration de l'Atelier et du nouveau secrétariat

Schéma immobilier
Vente de terrain au CHM

Pôle 94G16
Et le corps est ce qui de cette douleur déroutante se sera tiré vivant et permanent

A lire : participation des usagers des services de santé mentale et leurs aidants

Un spectacle d'exception : Promenons-nous dans les bois

Pôle Paris Centre
20 ans de l'unité Averroès

Pôle Paris Centre et Paris Centre Est enfant
Quartier Jeunes à Paris

Pôle Paris 12
Le nouveau Louise Michel

Psychiatrie parisienne
Renouvellement de la convention cadre EHPAD CASVP-GHU/ASM 13/HSM

Addicto
ELSA : un des acteurs clés de la prise en charge des conduites addictives à l'hôpital

Service de soins somatiques Laennec
Massage bien-être en psychiatrie

Réouverture du cabinet dentaire

Imagerie médicale
La prise de rendez-vous en ligne

Le service des sports dans de nouveaux locaux

Réouverture de la bibliothèque ACLEM

C'EST POUR MOI

APIH

Faites du sport !

Troubles musculo-squelettiques (TMS)
Une collaboration innovante entre l'ENKRE et les HSM

Investissements du quotidien

C'EST MON MÉTIER

Rencontre avec Clémence Dreux, responsable des services des majeurs protégés de territoire

AUTOUR DE LA MACHINE À CAFÉ

RENCONTRE AVEC...

CARNET

CULTURE / PATRIMOINE

Des tournages au financement des projets culture, art et sport

RETOUR SUR

AGENDA

La fusion annoncée au 1^{er} janvier 2024

L'engagement dans le processus de fusion du Centre Hospitalier Les Murets et des Hôpitaux de Saint-Maurice a été annoncé aux instances de décembre 2022. Cette fusion est la suite logique des rapprochements qui se sont progressivement opérés depuis plusieurs années entre les deux établissements dans le cadre du groupement hospitalier. Elle est également nécessaire pour mener à bien notre projet immobilier de territoire. Elle permettra enfin de donner une meilleure visibilité à nos hôpitaux.



Ainsi, au 1^{er} janvier 2024, nos hôpitaux formeront un seul établissement : les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne.

Cette fusion sera un chantier délicat et chronophage pour les équipes administratives en particulier. Un comité de pilotage est d'ores et déjà en place et chaque direction a anticipé et planifié les différentes actions à accomplir tout au long de cette année. Parmi les étapes incontournables, il y aura notamment les négociations autour de l'harmonisation du protocole social.

Retour sur les cérémonies des vœux

Les traditionnelles cérémonies des vœux se sont déroulées en janvier, à nouveau en présentiel après deux années en vidéo du fait de la crise sanitaire. Celle du CHM intégrait la remise des médailles au personnel. Elle a ainsi

permis d'honorer une quinzaine de récipiendaires pour leur travail et leur implication au sein du service public hospitalier. Elle a également été l'occasion d'une visite d'Igor Sémo, maire de Saint-Maurice et président du Conseil de surveillance des HSM et du D^r Renaud Péquignot, président de la Commission médicale de groupement, au sein de plusieurs services dont l'USLD, l'unité Manet et l'Espace Utopia.

Les discours ont évoqué la crise hospitalière, en particulier les difficultés de recrutement de personnel (notamment infirmiers mais aussi psychiatres au CHM), l'avancée des différents projets au sein des pôles au regard des projets d'établissements, mais également les grands projets à venir pour 2023 : les visites de certification, la fusion, le déploiement du schéma directeur des systèmes d'information, le projet immobilier...



Cérémonie des vœux du CHM et remise des médailles.



Visite d'Igor Sémo au CHM.



Cérémonie des vœux des HSM.



Le point sur le projet immobilier de territoire

Le projet immobilier des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne représente une opération d'envergure sur l'ensemble du territoire de notre groupement hospitalier. Il s'échelonne sur environ 10 ans pour un montant estimé à 230 millions d'euros.

Il permettra de moderniser les locaux au bénéfice des patients et des soignants, d'optimiser l'organisation des activités supports et de valoriser notre patrimoine.

Cette opération est soutenue par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France et entre dans le cadre des investissements du Ségur de la Santé concernant les projets prioritaires pour un montant de 100,9 millions d'euros. Il s'agit, en effet, d'un projet qui s'inscrit dans les priorités régionales (santé mentale, grand âge, handicap) et qui revêt une forte dimension territoriale.

Une première phase de structuration du projet est arrivée à son terme. Elle a notamment permis d'établir les diagnostics fonctionnels et techniques des bâtiments actuels, d'engager une concertation large, d'envisager plusieurs scénarii d'aménagement, de construction et de réhabilitation des locaux pour répondre à nos besoins ainsi que leurs impacts respectifs, de définir 4 opérations structurantes (offre de soins en

psychiatrie adulte, offre de Soins Médicaux et Réadaptation (SMR), pharmacie de territoire, construction d'une plateforme logistique) et d'élaborer le Schéma directeur immobilier de territoire présenté en juin dernier aux instances.

Où en est le projet ?

Les groupes de travail permettant de définir le programme technique détaillé de futurs locaux (c'est-à-dire les besoins en locaux des différents services) vont être prochainement programmés. Ces groupes de travail regroupent l'ensemble des services concernés, tous métiers confondus, mais également des usagers et des associations d'usagers.

L'instruction de notre dossier par le Conseil National des Investissements en Santé (CNIS) a débuté fin novembre. Une visite sur site est programmée au printemps 2023.

À l'issue de cette première étape d'instruction, il sera ensuite possible au GHT de lancer la phase de pré-programme.

En quoi consistent les 4 opérations structurantes du projet ?

Offre de soins en psychiatrie adulte sur les Hôpitaux de Saint-Maurice (HSM) et le Centre Hospitalier Les Murets (CHM)

- + Réhabilitation des locaux du haut du site Esquirol à Saint-Maurice.
- + Construction d'un nouveau bâtiment de psychiatrie sur le site National à Saint-Maurice.
- + Relocalisation à Saint-Maurice des unités du secteur de psychiatrie 94G01 desservant les communes de Vincennes et Fontenay (actuellement situées à la Queue-en-Brie) pour se rapprocher du lieu de vie de ses patients.
- + Relocalisation à Saint-Maurice de 30 lits de l'ASM 13 (Association de Santé Mentale du 13^e arrondissement de Paris).
- + Construction d'un nouveau bâtiment de psychiatrie à la Queue-en-Brie.



Projet de pharmacie de territoire

- + Extension de la pharmacie actuelle à Saint-Maurice afin de permettre l'automatisation de la dispensation.
- + Construction d'une nouvelle antenne de la pharmacie à la Queue-en-Brie.



Construction de la plateforme logistique et des cuisines communes à la Queue-en-Brie.

Offre de soins médicaux et réadaptation (HSM)

- + Construction d'un nouveau bâtiment destiné à abriter l'offre de soins médicaux et réadaptation adulte et enfant et les plateaux techniques transversaux.
- + Restructuration d'une aile du bâtiment A du site National pour les unités gériatriques.



Illustrations : © upklyak, © macrovector_official, © brgfx et © rawpixel.com

La Maison du projet

Afin de faciliter la réflexion en lien avec la ville, une Maison du projet va être mise en place. Au-delà d'un lieu qui présentera des plans et des maquettes du projet immobilier, il s'agit également d'un espace immatériel de connaissances et d'échanges, commun avec les riverains et nos différents partenaires, qui pourra prendre de multiples formes.

La première action réalisée dans le cadre de la Maison du projet a été le lancement d'un cycle de conférences permettant de (re)découvrir la richesse de l'histoire et du patrimoine de nos hôpitaux. Deux conférences ont eu lieu en juin à la fois en présentiel et en visio-conférence et ont connu un

franc succès. Les thématiques proposées étaient « L'Asile Impérial de Vincennes, projet d'envergure de Napoléon III à Saint-Maurice » animée par Priscille Deneux, historienne et guide-conférencière, et « Un hôpital révolutionnaire ? Le traitement de la folie à Charenton entre Révolution et Empire (1789 - 1815) » présentée par Pauline Teyssier, doctorante et professeure agrégée d'histoire.



Priscille Deneux, historienne et guide-conférencière.

Les deux conférences historiques ont connu un franc succès.

Pauline Teyssier, doctorante et professeure agrégée d'histoire.



Revoir les conférences

Priscille Deneux



<https://vu.fr/LiCy>

Pauline Teyssier



<https://vu.fr/VKSg>

Projet des usagers de territoire

Le rôle et la place des usagers et de leurs représentants évoluent dans nos sociétés, au sein de nos établissements hospitaliers et au cœur des parcours de soins. Pour mieux prendre en compte ces évolutions, le Comité des usagers de territoire a souhaité la rédaction d'un projet des usagers de territoire.

Pour construire ce projet, les équipes des deux établissements ont été sollicitées.

Par ce projet, notre institution a affirmé sa volonté de prendre en compte la « dimension relation usagers » c'est-à-dire, ce qui ne relève ni strictement du domaine médical, ni strictement du domaine paramédical. Il donne toute son importance à l'accompagnement éthique, humaniste, social et matériel du soin hospitalier afin de garantir pleinement la qualité de la prise en charge des patients.

Tout patient pris en charge est, en effet, transporté hors de son univers habituel vers un lieu de soins où il effectuera un passage plus ou moins long. Il apporte avec lui sa pathologie, mais aussi tout ce qu'il est, en tant qu'individu : sa psychologie, ses croyances, ses craintes, son mode de vie, son expérience de la maladie et son environnement familial.

Reconnaître cette globalité, c'est prendre en compte le besoin pour le patient d'être accueilli tel qu'il est, écouté, encouragé et soutenu, ainsi que le besoin de s'appuyer sur des personnes avec lesquelles il pourra nouer cette relation si particulière de patient à médecin, de soigné à soignant.

Le projet a été structuré en 2 axes

AXE n°1

Renforcer l'implication de l'utilisateur au sein de nos hôpitaux

Cet axe a pour objectif d'enrichir le parcours de soin à partir de l'expérience du patient mais également d'améliorer la qualité et l'accès des informations nécessaires à sa prise en charge.

AXE n°2

Protéger plus efficacement les professionnels et les usagers, et construire une relation de confiance

Cet axe a pour objectif la prise en considération de la violence dans le parcours de soin afin de protéger l'outil de soin et les professionnels, ainsi que la préservation de la vie privée des usagers et des professionnels dans un contexte sociétal de transformation numérique (droit à l'image, protection des données à caractère personnel).

Le projet des usagers a été présenté à toutes les instances de l'établissement en juin 2021. Le projet a été salué par les Représentantes des usagers (RU) de la Commission des usagers (CDU). C'est un projet qui vient continuer à affirmer la place et le rôle des usagers. Il se poursuit actuellement par un travail sur la création d'une Maison des usagers.



Une première rencontre a eu lieu avec Nicolas Laadj, directeur de la Maison des usagers de l'Hôpital Sainte-Anne, pour échanger sur les étapes clés de la création d'une Maison des usagers. Quelques axes forts se sont dégagés : information, inclusion, lien ville-hôpital, convivialité.

Parmi les actions : la création d'une série de vidéos pour les usagers

Une série de 4 capsules vidéos est actuellement disponible sur la PRET, la Ruche, le rôle du médiateur, et la consultation d'éthique clinique.

Regardez nos capsules :



<https://urlz.fr/kZPt>

V2020 : une certification recentrée sur le soin et simplifiée



La certification est une procédure d'évaluation obligatoire du niveau de qualité et de sécurité des soins dans les établissements de santé, publics et privés. Elle est réalisée tous les 4 ans par des professionnels (des pairs) mandatés par la Haute Autorité de Santé (HAS), les experts-visiteurs. En 2023, nos deux établissements doivent recevoir la visite des experts-visiteurs. La visite de certification a eu lieu du 23 au 27 janvier aux HSM et se déroulera du 27 au 31 mars au CHM.

Faisons le point avec Jacques Touzard, directeur de la qualité, de la gestion des risques et du parcours administratif du patient de territoire.

Sur quels critères portent la certification dans nos établissements ?

Nous sommes évalués sur la base d'un référentiel qui est le socle du dispositif. Il est structuré en 15 objectifs répartis en trois chapitres :

- + le patient,
- + les équipes de soins,
- + l'établissement.

Il s'accompagne de fiches descriptives des critères. 131 au total dont 111 sont dits « standards », correspondant aux attendus de la certification, 18 sont « impératifs » à respecter et 5 sont « avancés » et deviendront sans doute des critères standards dans les années à venir.

Le référentiel est modulable en fonction de l'établissement de santé : 41 critères sont spécifiquement liés à des champs d'application tels que les populations (enfant et adolescent, patient âgé, patient handicapé), les modes de prise en charge (ambulatoire, HAD...) ou les secteurs d'activité (maternité, psychiatrie, SMR, USLD...).

Chaque établissement de santé est ainsi évalué sur des critères génériques, s'appliquant à tout l'établissement, mais aussi sur des critères spécifiques qui lui sont applicables.

Cette certification est recentrée sur le soin et simplifiée. Qu'est-ce que cela signifie ?

La procédure de certification évolue avec notre système de santé. La V2020 s'appuie sur de nouveaux enjeux d'actualité comme le développement de l'engagement des patients, la culture de l'évaluation, de la pertinence et du résultat, le développement du travail en équipe, moteur d'amélioration des pratiques et prend en compte les évolutions médicales, économiques, sociales ou encore liées aux crises sanitaires que nous connaissons.

Elle est davantage « médicalisée » pour mieux prendre en compte le résultat de la prise en charge. Dispenser des soins de qualité au patient est l'objectif premier des soignants. La certification doit donc parler aux équipes de soins. Cela implique que la démarche s'intéresse à ce qui fait sens pour elles : leurs pratiques et le résultat pour les patients, en termes d'efficacité, de sécurité ou encore de satisfaction, et non plus à leur aptitude à respecter des processus.

Par ailleurs, des efforts de simplification ont été faits notamment dans l'autonomie d'organisation laissée aux établissements mais aussi avec des méthodes d'évaluation plus pragmatiques et proches du terrain.

Plan attractivité et fidélisation : l'application des mesures prévues se poursuit dans nos établissements

Depuis plusieurs années, les établissements publics de santé rencontrent des difficultés

de recrutement et de fidélisation, que la crise sanitaire liée au COVID a contribué à accroître tout en lui donnant plus de visibilité. Les actions mises en œuvre dans nos établissements ont été revues et accrues à partir de 2021 : un plan d'attractivité a été élaboré et présenté aux instances en 2022. Le présent article en rappelle les principaux éléments.

Ces mesures appliquées en 2021 et 2022 ont permis un gain salarial pour les agents hospitaliers.

D'autres mesures à déclinaison locales ont nécessité une négociation avec les partenaires sociaux, ce qui est notamment le cas concernant :

- + la mise en œuvre du télétravail pour les professionnels dont la fonction le permet et qui le souhaitent, avec la révision de la charte du télétravail,
- + la « déprécarisation » des soignants : plus de 200 professionnels en CDD dans nos établissements ont été mis en stage ou se sont vus proposer un CDI,
- + la mise en place de la prime d'engagement collectif. Il s'agit d'un moyen pour récompenser un travail d'équipe visant à améliorer la situation des usagers et des professionnels sur la base d'une liste de thèmes prioritaires. Cette action permet de distribuer une rémunération supplémentaire pouvant aller jusqu'à 1 800 € par an et par agent. Un budget de 120 000 € aux HSM et de 30 000 € au CHM a permis de récompenser les projets réalisés en 2021 et 2022,
- + le contrat annuel de forfaitisation d'heures supplémentaires majorées de 30 à 50 %.

Le personnel médical bénéficie aussi de revalorisations décidées au niveau national

- + la refonte de la grille Praticiens Hospitaliers avec l'ajout d'échelons et début de la grille à l'ancien quatrième échelon,
- + une première revalorisation de l'indemnité de service public exclusif portée à 700 € bruts puis à 1010 € bruts,
- + la refonte et la fusion des statuts des contractuels avec une augmentation du plafond de rémunération à 67 200 €,
- + la refonte et la fusion du statut de Praticien Hospitalier : exercice mixte (public + libéral) simplifié, suppression des rigidités liées au statut à temps partiel,
- + la simplification du concours de Praticien Hospitalier,
- + la hausse des émoluments des externes et des gardes des internes,
- + la revalorisation des indemnités de chef de pôle, de chefs de service et du Président de la Commission médicale d'établissement.



© asier - relampagoestudio pour Freepik

Est-ce que cette certification prend en compte la dimension territoriale des groupements hospitaliers et de leurs partenaires ?

Oui, c'est l'une des ambitions de la HAS.

La certification doit valoriser les démarches mises en œuvre par un établissement pour améliorer la qualité et la sécurité du parcours de santé du patient au sein de son territoire, au plus près de son lieu de vie, avec une meilleure attention portée à ses besoins et à ses choix.

Quelles sont les méthodes d'évaluation utilisées par les experts-visiteurs ?

Elles sont au nombre de 5 et sont utilisées tout au long de la visite.

- + le patient traceur, qui évalue la qualité et la sécurité de la prise en charge d'un patient dans l'établissement de santé,
- + le parcours traceur, qui va lui, évaluer la continuité et la coordination de la prise en charge des patients, ainsi que le travail en équipe et le niveau de la culture de l'évaluation des résultats,
- + le traceur ciblé, qui consiste à évaluer, sur le terrain, la mise en œuvre réelle d'un processus ciblé, sa maîtrise et sa capacité à atteindre les objectifs,
- + l'audit système, qui va consister à évaluer un processus pour s'assurer de sa maîtrise et de sa capacité à atteindre les objectifs,
- + enfin, les observations, qui sont réalisées visant à évaluer les conditions générales de qualité et de sécurité des soins.

Comment s'organise cette double certification dans nos deux établissements ?

La certification des HSM et du CHM vont être pratiquement simultanées. Nous avons donc pris le parti de rester au plus près du terrain avec un état des lieux et des plans d'actions réalisés par pôle et avec les pôles.

Cette association des pôles à la construction des plans d'actions se fait avec l'appui des référents institutionnels.

Les représentants des usagers sont également informés de la démarche et leurs remarques peuvent être intégrées aux plans d'actions.

Quels sont les objectifs de la certification V2020 sur la prise en charge des patients ?

Il y a 4 principaux objectifs :

- + le patient est informé et son implication est recherchée avec une co-construction du projet de soins,
- + le patient est respecté (contention et dignité),
- + les proches et/ou aidants sont associés à la mise en œuvre du projet de soins avec l'accord du patient,
- + les conditions de vie et de lien social du patient sont prises en compte dans le cadre de sa prise en charge.

Sur quels points les experts-visiteurs sont-ils vigilants concernant les pratiques professionnelles ?

Ils portent sur :

- + l'association du patient à sa prise en charge,
- + l'argumentation au sein de l'équipe de la pertinence des parcours, des actes et des prescriptions,
- + la coordination des équipes pour une prise en charge du patient pluri-professionnelle et pluridisciplinaire tout au long de son parcours de soins,
- + la maîtrise des risques liés aux pratiques,
- + l'évaluation des pratiques par les équipes notamment au regard du suivi des résultats cliniques de leur patientèle.

Il existe aussi des objectifs institutionnels. Quels sont-ils ?

Oui, ils concernent :

- + la définition des orientations stratégiques en cohérence avec le territoire,
- + la possibilité pour les patients de s'engager tant individuellement que collectivement,
- + le leadership de la gouvernance,
- + la favorisation du travail en équipe et le développement des compétences,
- + l'implication des professionnels dans une démarche de qualité de vie au travail impulsée par la gouvernance,
- + la mise en place d'une réponse adaptée et opérationnelle aux risques auxquels l'établissement peut être confronté,
- + le développement une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins.

Visite de certification aux HSM

Merci à tous pour votre engagement

En janvier aux HSM, les experts visiteurs ont souligné l'excellence des prises en charge dans tous les secteurs, la bienveillance comme une valeur solidement ancrée dans nos pratiques, la qualité du maillage territorial de santé et la fluidité des parcours. Les HSM ont été reconnus comme un acteur majeur et efficace de notre territoire. Les experts ont apprécié la qualité de l'accueil qui leur a été réservé et insisté sur la qualité de vie au travail qui règne dans les services.

Des points d'amélioration ont été relevés notamment en ce qui concerne le respect de l'intimité et de la dignité du patient en psychiatrie et l'intimité des visites en néonatalogie. Des actions correctives, grâce à la réactivité de toutes les équipes, ont été engagées pendant la visite. Nous poursuivrons naturellement nos efforts en ce sens. Des observations ont été également faites concernant la sécurisation du circuit et l'étiquetage et la personnalisation des médicaments à risque, sur lesquelles nous travaillons avec la pharmacie et les soignants. La prise en charge somatique des patients en psychiatrie fait l'objet d'une systématisation qui a été déployée dès la fin de la synthèse des experts. Enfin, et de manière plus large, nous pouvons encore progresser sur l'appropriation par toutes les équipes de la culture qualité, ce que nous continuerons à faire collectivement.

La Haute Autorité de Santé devrait prononcer sa décision dans les deux mois suivant la visite.

Les mesures locales

Faciliter le recrutement et la fidélisation des agents

Trois axes de travail sont mis en place dans nos établissements pour accélérer le processus de recrutement. Ils visent à :

- + améliorer la visibilité des offres d'emploi grâce à une meilleure diffusion des postes en intrahospitalier et en extrahospitalier, la publication des annonces sur des sites pertinents payants, et la capitalisation sur la marque employeur,
- + diversifier les sources et les modalités de recrutement : outsourcing et rachats de contrats, reprise de l'ancienneté pour les contractuels, poursuite des recrutements directs en qualité de stagiaires dans les métiers à tension,
- + traiter plus rapidement les candidatures : dans le cadre de la préfiguration de la fusion, un guichet unique pour le territoire et une seule procédure simplifiée de recrutement sont mises en place en 2023 ; un processus intégré, de l'ouverture du poste au recrutement, via un « jobboard » est en cours de réflexion.

Parallèlement, le recours systématique à plusieurs instruments est de nature à fidéliser les agents :

- + organiser des concours et des recrutements sans concours, pour permettre la « déprécarisation » des contractuels recrutés sur des postes vacants, ou le passage en CDI pour ceux ne remplissant pas les conditions statutaires de mise en stage,
- + mobiliser les droits à la formation en rendant l'accès à la formation professionnelle plus aisé que dans d'autres établissements publics de santé,
- + valoriser l'engagement en facilitant l'accès aux heures supplémentaires via l'application Hublo, en contractualisant les heures supplémentaires, et avec la prime d'engagement collectif,
- + accroître la qualité de vie au travail (QVT) en généralisant les formations destinées à construire le collectif de travail, en accompagnant l'encadrement de proximité, en mettant en place des groupes d'échanges inter-directions pour réduire les dysfonctionnements du quotidien, et en favorisant les projets QVT parmi les thématiques de la prime d'engagement collectif.

Le saviez-vous ?

Pour vous permettre de mieux concilier vie privée et vie professionnelle, nos hôpitaux s'engagent sur une offre de crèche avec des tarifs préférentiels (par exemple, à partir de 3,07 € la journée de crèche) et la réservation de berceaux dans des crèches associatives à proximité de votre domicile ou de votre lieu de travail avec des tarifs conventionnés par la Caisse d'allocations familiales.

Par ailleurs, de nouveaux rythmes de travail sont explorés avec une réflexion sur de nouvelles organisations horaires sur la base du volontariat, notamment en expérimentant les 12 heures dans trois services de soins, ou la possibilité de télétravailler dans les fonctions supports.

Sur le plan du logement, nos établissements proposent des solutions d'urgence lorsque cela est nécessaire et ont développé une initiative originale : des hébergements en co-living pour les jeunes professionnels. Les HSM disposent de leur propre parc de logements sociaux attribués par une commission logement. Vous pouvez aussi vous faire accompagner dans l'accès au logement social, ou bénéficier d'une aide pour accéder au logement intermédiaire.

Le recrutement des médecins

C'est l'un des métiers pour lesquels les établissements publics de santé subissent la plus forte concurrence des acteurs privés. Afin de capter l'attention de futurs collaborateurs, la Direction des affaires médicales (DAM) est présente dans les commissions régionales de répartition des internes, elle accompagne les chefs de pôles pour les dossiers d'agrément de docteurs juniors, elle utilise les réseaux sociaux professionnels pour la diffusion des offres.

Une attention particulière est portée à la démographie médicale interne, en particulier au regard des projections sur la psychiatrie, spécialité désormais la moins choisie par les étudiants en médecine.

Sur le plan de la fidélisation, la DAM soutient les porteurs de projets et les actions de recherche, et a récemment mis en place un baromètre de satisfaction des internes pour mieux comprendre leurs besoins et y répondre. Comme les autres professionnels, les médecins peuvent bénéficier des actions QVT et ils bénéficient d'un appui au dossier d'admission en crèche au nom de l'attractivité médicale.

Cadres et infirmiers : des métiers particulièrement en tension

Des groupes de travail spécifiques à l'attractivité et à la fidélisation des professionnels dont les métiers sont en tension, particulièrement les cadres et les infirmiers, ont été mis en place de novembre 2021 à mars 2022.

Cette démarche initiée par la Direction des Soins a été menée avec les cadres de pôle et cadres de santé des deux établissements, et réalisée en lien avec la DRH, les IFSI et le service communication. Elle a permis de faire un état des lieux des actions existantes et de proposer de nouvelles démarches.

Trois axes ont émergé de la réflexion :

- + être plus visibles et plus attractifs,
- + permettre une intégration réussie,
- + fidéliser les personnels, donner envie de rester aux HSM et au CHM.

Les actions définies par le groupe de travail

« Attractivité et communication »

- + créer des affiches sur les métiers en tension (IDE, cadres, masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens, ergothérapeutes...),



- + poursuivre la diffusion de capsules vidéos de portraits de professionnels présentant leur métier sur les réseaux sociaux.

Mini série "Mon métier"



<https://urlz.fr/kMVs>

Rencontre avec...



<https://urlz.fr/fDEe>

- + déployer la communication sur d'autres médias, notamment LinkedIn,
- + travailler sur le projet de bourse à l'emploi,
- + faire connaître l'offre de coliving à destination des jeunes professionnels ainsi que des étudiants des Ecoles en contrat d'étude,



Les actions définies par le groupe de travail

« Intégration et fidélisation »

- + accueillir et intégrer : accompagner la prise de poste via la formalisation d'un accueil institutionnel et un séminaire d'accueil, et constituer un kit d'accueil du nouvel arrivant : les indispensables pour la prise de poste, les documents supports, les outils pour travailler... Ce kit est accessible sur l'intranet,
- + créer un parcours d'intégration individualisé dans le pôle : accompagnement par un professionnel « senior » référent d'intégration,
- + professionnaliser et donner des perspectives de développement professionnel par la mise en place de parcours de professionnalisation, par le repérage des potentiels, l'intégration et l'accompagnement des faisant fonction de cadre de santé, par la contractualisation de l'accompagnement sous la forme d'un engagement et la mise en place de groupes d'analyse des pratiques pour les faisant fonction de cadre de santé et les jeunes cadres diplômés.

En conclusion

La plupart des mesures du plan d'attractivité et de fidélisation sont appliquées dans nos deux établissements depuis plusieurs mois. Elles font l'objet d'un suivi régulier et un premier bilan pourra être établi, notamment dans le cadre de l'élaboration des bilans sociaux 2022.

Le plan dans son ensemble fera l'objet d'évolutions et tiendra notamment compte des propositions formulées par les représentants du personnel dans le cadre de la négociation collective en cours consacrée à la préparation de la fusion des deux établissements au 1^{er} janvier 2024.

Chaque année, une journée de rencontre et de partage est organisée par la direction des soins entre les étudiants en stage dans nos services de psychiatrie et les professionnels.



- + favoriser l'attractivité auprès des étudiants IDE en organisant des rencontres au plus tôt dans leur parcours de formation, en mettant en place des référents de stages, en travaillant sur des modalités d'accueil uniformisées pour les pôles, en mettant en place des parcours de stages apprenants, en renforçant la promotion professionnelle sur les métiers en tension, les contrats d'allocation d'étude et les contrats d'apprentissage,
- + favoriser l'attractivité auprès des étudiants cadres en faisant mieux connaître les HSM et le CHM dans les instituts de formation de cadre de santé, en organisant des parcours de stage cadre dans les pôles et des temps de rencontre avec la direction des soins.

Déploiement de l'INS Y'a (plus) erreur sur la personne

Afin d'assurer une meilleure identification des patients et garantir l'échange et le partage de ses données de santé en toute sécurité, notre GHT devait se doter d'un outil dédié et performant : c'est chose faite avec le déploiement aux HSM et au CHM de l'identité nationale de santé (INS).

Retour sur plusieurs mois de projet.

L'identitovigilance, c'est l'un - si ce n'est le plus gros - des sujets qui revient dans toutes les réunions des établissements publics de santé (EPS) depuis l'invention du serment d'Hippocrate. L'identification du patient conditionne sa sécurité et une prise en charge au plus juste de ses soins. La création de l'identité nationale de santé entendait répondre à ces enjeux.

Le projet de déploiement avait pour objectif la mise en œuvre dans le référentiel d'identité (Pastel). Cette identité, unique à chaque personne, se compose du matricule INS (le NIR pour numéro d'identification au répertoire) et de cinq traits stricts (nom de naissance, prénom(s) de naissance, date de naissance, sexe, lieu de naissance). Elle doit être vérifiée, pour chaque patient, par un appel au télé-service INSi développé par la Caisse nationale d'assurance maladie.

L'équipe de pilotage a été constituée sous la houlette de la responsable des services admissions facturations. Cette équipe a travaillé en coordination avec la DSI, la cellule identitovigilance (conduite par Catherine Yaweli avec la participation active de Patricia Langlois), l'éditeur MiPih, le DPO et le service de la communication. Les établissements de notre GHT bénéficiaient d'un grand avantage pour un bon démarrage de projet : avoir une activité majoritairement programmée (pas de service d'urgences).

Afin de mettre en œuvre le projet INS, trois grandes étapes furent nécessaires :

+ Un cadrage du projet, via la prise de connaissance des documents en vigueur (référentiel INS, registre national d'identitovigilance (RNIV), documentations techniques de l'éditeur...), une connaissance des outils mis en place pour le projet, un état des lieux des bases identités (cartographie des applications, qualité, pratiques, écarts).

+ Une mise en œuvre du projet, qui nécessite une vérification de la qualité de la prise d'informations, une sensibilisation et une formation des personnels en charge de la création des identités. **Seule une identité « validée » (vérification de**

Présentation du projet d'identité nationale de santé (INS) par Souad Sakif à la Journée nationale de facturation organisée par le CNEH.

la pièce d'identité) bénéficiant d'un appel INSi pourra être considérée comme « qualifiée » et permettra l'échange de données de santé. L'identité INS peut être récupérée au fur et à mesure des passages des patients ou en amont en cas de préadmission. Ces

L'identification du patient conditionne sa sécurité et une prise en charge au plus juste de ses soins.

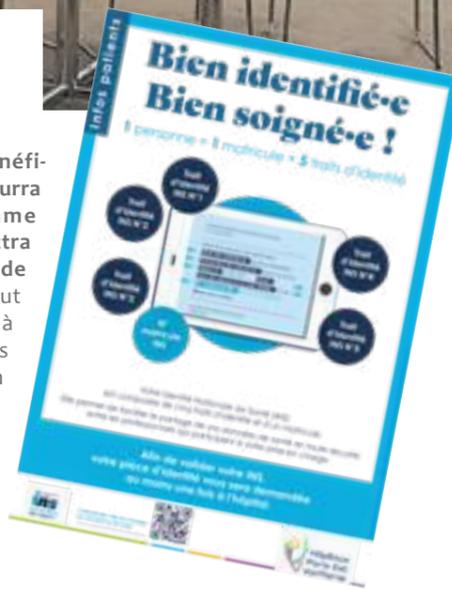
organisations ont dû être étudiées pendant le cadrage du projet afin de prévoir la charge des agents. De même, il fût nécessaire de définir les habilitations des agents et les applications permettant de réaliser les appels ou qui seraient impactées par ces derniers. Enfin, il convenait de se mettre en conformité avec le règlement général de la protection des données (RGPD), notamment en informant les usagers et les professionnels de la santé de l'intérêt de l'INS et de leurs droits en matière de protection des données, par tous les canaux disponibles.

informant les usagers et les professionnels de la santé de l'intérêt de l'INS et de leurs droits en matière de protection des données, par tous les canaux disponibles.

+ Un pilotage du déploiement du projet INS, via la mise en place d'indicateurs de performance et de tableaux de bords permettant de mesurer l'aboutissement des appels. Il était également nécessaire de s'assurer de la pertinence des informations : tenir compte de la présence d'IPP de patients étrangers non référencés dans la base INS, se focaliser sur les identités de l'exercice en cours et non sur l'entière de la base, etc.

Le projet a pu être mené dans les délais dans le référentiel d'identité et l'INS a été officiellement lancé au mois de mai 2022 aux HSM et juin 2022 au CHM. Il a été clôturé par une présentation de Souad Sakif à la Journée nationale de facturation organisée par le CNEH pour un partage d'expérience.

SOUAD SAKIF | RESPONSABLE ADMISSIONS-FACTURATIONS



Internet

Coup d'accélérateur pour la fibre optique

La qualité du débit¹ est l'un des critères importants pour la satisfaction des utilisateurs finaux. C'est également un élément important pour déployer les solutions applicatives dans de bonnes conditions. La direction des systèmes d'information (DSI) a donc décidé de se concentrer sur l'amélioration du réseau, notamment en extra-hospitalier.

Les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne ont un maillage important sur le territoire : 41 structures regroupées sur 31 sites géographiques pour les Hôpitaux de Saint-Maurice, 17 structures pour 15 sites géographiques liés au Centre Hospitalier des Murets. Il fallait donc équiper près d'une cinquantaine de lieux.

Pour mener à bien ce processus de raccordement à la fibre optique, chaque site nécessite 3 à 4 rendez-vous avec des techniciens de la DSI (pré-visite, travaux éventuels, tirage de la fibre, pose du routeur avant la mise en production). Le nombre de déplacements sur site peut monter à une dizaine lorsque surviennent des obstacles (accès verrouillé au local technique, accord de copropriété nécessaire, travaux supplémentaires requis) ou des problèmes spécifiques pour les prestataires. L'équipe support et déploiement (Steeve Berville, Christophe Bessaa, Éric Hachet, Johan Lange, Vincent Le Cerf, Mathieu Semedo, Hugo Tesor), renforcée par Olivier Lannuzel et Son Nguyen, a donc été très fortement impliquée au cours de l'année écoulée pour la réussite de ce projet sur l'ensemble des structures.

Fin août 2022, 38 structures extra-hospitalières étaient raccordées à la fibre optique. Par ailleurs, la liaison interne aux HSM est passée de 100 Mb/s à 1Gb/s. Le lien entre HSM et CHM s'effectue dorénavant avec Orange avec 200 Mb/s à venir contre 100 Mb/s avec SFR. Les retours des utilisateurs sont positifs. Pour certains sites, l'amélioration a parfois été spectaculaire. Ainsi, le CMP République est passé d'un débit de 4 Mb/s à 200 Mb/s.

Pour faciliter la transition en attendant la migration, la DSI a prévu d'équiper nombre de structures en boxes 4G afin de conserver un débit satisfaisant. C'est notamment le cas des sites suivants : le CAP - EMAPSY - USPIIC BASTILLE au pôle Paris 11, le CMP Saint-Eloi au pôle Paris 12 et le CAPPC-EMAPSY à Paris Centre.

Les sites restant à équiper sont ceux qui présentent des caractéristiques particulières : travaux de voirie ne dépendant pas de la DSI (CMP Jean Moulin à Saint-Maur), bâtiment neuf (CMP Mary Barnes), grande distance entre le centre et le répartiteur CMP/CATTP/CAMPA Pablo Picasso à Choisy... Ces difficultés sont identifiées et en cours de traitement. À l'automne, les dernières structures devraient être raccordées.

SOFA MERZOUK | STAGIAIRE À LA DSI

HERVÉ SECK | DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION DU TERRITOIRE

¹ Le débit d'une connexion internet se mesure en bits par seconde (b/s). Plus ce débit est élevé, plus la connexion est rapide. On mesure ainsi la vitesse de connexion en rapportant le volume de données, exprimé en bits, au temps nécessaire pour qu'elles transitent jusqu'à vos appareils. Une connexion est dite « très haut débit » lorsqu'elle dépasse 30 Mb/s.

Baromètre de satisfaction des utilisateurs de la DSI

L'enquête a été diffusée en juin 2022 auprès de l'ensemble des agents du CHM et des HSM. Elle a reçu 223 réponses. La note moyenne de satisfaction globale des utilisateurs est de 6,03/10.

71 propositions ont été formulées par les répondants parmi lesquels l'amélioration du débit jugée prioritaire avec plus de bornes Wifi, des demandes de versions de Microsoft Office plus récentes, l'amélioration de la prise en charge téléphonique et la rapidité de gestion des tickets sur GLPI... Les utilisateurs suggèrent de passer à une interface plus ergonomique et d'éviter les mises à jour sur les périodes de passation d'équipe soignante (6h/8h, 13h/15h, 20h/22h). Ces remarques ont été notées. L'interface utilisateurs GLPI a été simplifiée.



Du haut à gauche, en bas à droite : Hervé Seck, directeur des systèmes d'information, Vincent Le Cerf, technicien responsable, Christophe Bessaa, technicien, Hugo Tesor, ingénieur apprenti, Johan Lange, technicien, Sébastien Le Corre, alors responsable des systèmes d'information, Mathieu Sémédo, technicien, Son Nam NGuyen, ingénieur responsable et Steeve Berville, technicien.

Déjà démarrée avec la fibre SFR pour 8 structures sur la période 2019-2021, cette opération de raccordement a connu un coup d'accélérateur avec le changement de marché remporté par Orange. Au cours de l'été 2021, des travaux préparatoires électriques de câblage ainsi qu'un renouvellement des baies ont été effectués dans un grand nombre de structures. Puis, chaque raccordement de site a pu être planifié avec les quatre étapes décrites précédemment.



Vers un hôpital plus vert

En France, selon l'Ademe¹, le secteur de la santé est responsable de 8% des émissions de gaz à effet de serre. Les établissements de santé représentent 2% de la consommation d'énergie nationale, 780 000 tonnes de déchets par an, plus de 18 milliards d'euros annuels d'achats, et une consommation de 400 à 1 200 litres d'eau par patient hospitalisé chaque jour.

Le changement climatique et la récente crise énergétique poussent de plus en plus d'hôpitaux à interroger leurs pratiques pour devenir plus respectueux de l'environnement.

Une prise de conscience partagée aux Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne

Certains services ont pris des initiatives locales comme le recyclage des nouettes à la Maternité, ou celui des piles au Centre de Traitement de l'Insuffisance Rénale Chronique. Le CTIRC développe d'ailleurs actuellement son projet « dialyse verte » incluant des actions sur la gestion des déchets et le traitement de l'eau, associées à une sensibilisation des équipes à la démarche écologique.

En parallèle, de plus en plus d'impératifs réglementaires s'imposent à nous, notamment en matière de construction durable, de gestion des déchets ou de mobilité.

De nombreuses actions sont ainsi déjà en déployement à l'initiative des différentes directions, parmi lesquelles : la mise en place des filières de gestion et de recyclage des différents types de déchets, la suppression du plastique dans les selfs et le projet de suppression des bouteilles en plastique, le recyclage des déchets alimentaires en cuisine et aux selfs, l'éco pâturage, les achats responsables...

Côté mobilité, l'intégralité de la flotte de véhicules de notre groupement va être remplacée sur 5 ans par des véhicules électriques ou des véhicules thermiques entrant dans la catégorie Crit'air 1. Des vélos électriques ont également été achetés, par exemple à la demande du CAP Bastille.

Des travaux de rénovation des toitures et de fenêtres sont en cours, de même que le remplacement progressif des éclairages par des LED et l'installation de détecteurs de présence dans les sanitaires et les parties communes, l'isolation des réseaux d'eau chaude pour limiter les déperditions de chaleur, l'installation d'une nouvelle chaudière à la chaufferie centrale des HSM pour les fonctionnements intersaisons, ou l'isolation de bâtiments comme celui de l'IFSI au CHM...

Les efforts réalisés ont ainsi permis une réduction de 62% des émissions de gaz à effet de serre² directes ou indirectes du CHM entre 2011 et 2021, et de 54 % entre 2016 et 2019 aux HSM.

Enfin concernant la sobriété numérique, une campagne de suppression des mails stockés a été organisée et les messageries sont limitées à 2Go. La virtualisation des serveurs informatiques se poursuit.

Des groupes de réflexion sur le développement durable composés de professionnels volontaires représentant les différents filières d'activité ont été mis en place par la Direction des achats, de l'hôtellerie et de la logistique. Deux réunions en janvier (au CHM et aux HSM) ont été l'occasion de passer en revue différentes actions déjà en cours ou en réflexion, notamment dans le cadre du projet de plate-forme logistique de territoire, mais aussi de faire remonter les idées et les initiatives de terrain. **D'autres dates sont à venir et il est toujours possible de proposer votre candidature pour y participer.**

La démarche de développement durable dans ses différentes composantes va continuer à se structurer au niveau institutionnel. Elle accompagnera étroitement la mise en œuvre de notre projet immobilier de territoire. Ce projet, qui vise la Haute Qualité Environnementale, offre en effet une réelle opportunité de se réinventer pour mieux répondre à ces enjeux.

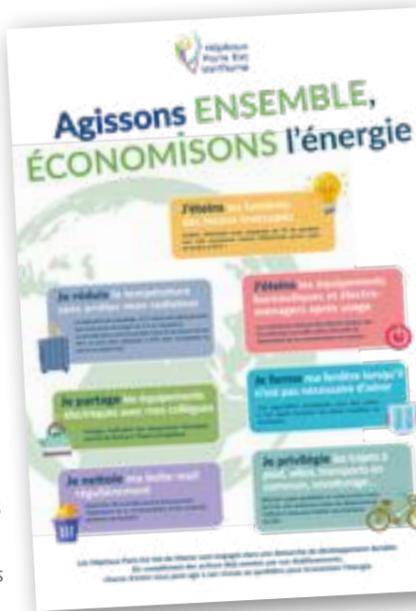
Sensibilisation à la sobriété énergétique

En complément des actions menées par nos hôpitaux, la DAHL, la direction des travaux, la direction des systèmes d'information et le service communication ont souhaité proposer à l'ensemble des professionnels d'agir au quotidien au travers de la campagne de sensibilisation « **Agissons ensemble, économisons l'énergie** » diffusée au mois de décembre dernier.

7 gestes simples ont été mis en avant :

- + Éteindre les lumières des pièces inoccupées.
- + Réduire la température de son radiateur, sans l'arrêter totalement. La température recommandée dans les bureaux est de 19°C et peut être abaissée à 16°C la nuit et les week-end. La réduction d'1°C du chauffage représente une économie d'énergie de 7% en moyenne.
- + Fermer les fenêtres lorsqu'il n'est pas nécessaire d'aérer.
- + Éteindre les équipements bureautiques et électroménagers après usage. Il est notamment recommandé d'éteindre les ordinateurs chaque soir. En effet, un ordinateur en veille utilise 20 à 40 % de l'équivalent de sa consommation en marche.
- + Partager l'utilisation des équipements électriques avec ses collègues (bouilloire, cafetière...).
- + Nettoyer sa messagerie. Supprimer 30 courriels permet d'économiser l'équivalent de la consommation d'une ampoule pendant une journée.
- + Privilégier les trajets à pieds, vélo, transports en commun, covoiturage.

1 Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
2 Des bilans de gaz à effet de serre (BEGES) sont réalisés tous les 3 ans. Les émissions de gaz à effet de serre sont mesurées en tonnes équivalent CO₂ et prennent en compte les émissions directes des sources de combustion, des véhicules internes à moteur thermique, des émissions liées aux fluides... et les émissions indirectes notamment liées à l'électricité.



La RUche Un dispositif de réflexion éthique dédié aux usagers, à leurs proches, leurs familles

La Plateforme Ressource Ethique de Territoire (PRET) existe depuis bientôt trois ans. La reconnaissance des professionnels, son implantation au sein du GHT, la diversité de ses propositions en font un soutien quotidien à la réflexion éthique au sein de l'établissement.

Depuis plusieurs mois, la PRET a souhaité s'engager de façon plus concrète auprès des usagers, des proches, des familles et leurs représentants en créant pour eux un dispositif innovant, un espace d'échanges, de co-construction, de réflexion autour de thématiques éthiques.

Actuellement un espace dédié aux usagers des services de psychiatrie a été préféré à la possibilité de débats plus larges mais moins confortables pour les patients. Ainsi, la PRET propose un espace complémentaire aux autres dispositifs à destination des usagers : CDU, médiations, etc. La constitution de petits groupes, la liberté de parole, la confidentialité des débats, la prise en compte des besoins particuliers des patients en psychiatrie a permis une plus grande participation et implication dans ce groupe.

Les rencontres qui s'inscrivent dans ce dispositif de La RUche peuvent prendre diverses formes, la démarche de la PRET étant d'être au plus près des usagers, de leurs besoins :

- + au sein des services lors de réunions de patients, ou de réunions soignants/soignés,
- + en participant aux événements, journées, portes ouvertes mis en place par les associations,
- + au sein des locaux de la PRET, individuellement ou collectivement sous forme de groupes.

Un groupe d'une dizaine de personnes s'implique maintenant régulièrement au sein de la PRET. Une ou deux membres de la PRET se joignent à eux dans la discussion autour des questions éthiques concernant leurs soins. Des retours réguliers sont faits auprès des membres du Comité d'éthique, très investis également dans ce dispositif. Ces va et vient entre La RUche et le Comité d'éthique sont essentiels, ils permettent de relayer les problématiques soulevées et de les travailler conjointement.

De nombreuses problématiques ont été abordées :

- + la discrimination et /ou stigmatisation à l'égard des personnes souffrant d'un handicap d'origine psychique,
- + la question de l'information et des droits,
- + le respect du secret médical et le partage d'informations,
- + la confiance à l'égard des soignants lors d'une hospitalisation sous contrainte,



De gauche à droite : Sophie Lascombes, vice-présidente du Comité d'éthique et responsable adjointe de la PRET, docteur Nathalie Rosso, présidente du Comité d'éthique et responsable de la PRET, Agnès Vogé, secrétaire générale de la PRET, Florence Houpin, responsable de la consultation d'éthique clinique (CEC).

- + le sentiment d'insécurité au cours des hospitalisations
- + l'accès aux services publics,
- + l'accès aux soins somatiques,
- + l'accès aux outils numériques.

Les discussions ont donné lieu à des propositions concrètes, par exemple :

+ Ils soulignent l'intérêt du livret d'accueil qui délivre de nombreuses d'informations et ressources. Cependant, ils insistent pour que la remise de ce livret d'accueil soit l'occasion d'une discussion avec un soignant, hors du moment de crise.

+ Les usagers sont intéressés par les rencontres avec des représentants d'associations ou de groupes d'entraide mutuelle (GEM) avant la fin de l'hospitalisation, pour favoriser les liens dès ce moment-là...

Les usagers participants et la PRET soutiennent et valorisent ces démarches de co-construction. A ce jour, seuls les services de psychiatrie ont répondu favorablement à cette proposition.

Nombreux sont les questionnements éthiques qui traversent l'institution et impactent au quotidien la prise en soin de l'ensemble des usagers, de leurs familles ou de leurs proches. Les sujets sont nombreux : l'accès aux soins, l'équité de l'offre de soins, la place des proches, le respect des droits des usagers, le respect des libertés...

La PRET souhaite que tous les pôles puissent relayer les propositions auprès de leurs patients et de leurs familles, qu'ils viennent des SMR, de la pédopsychiatrie, de la maternité ou de la néphrologie.

Un flyer de La RUche avec les coordonnées de la PRET est accessible sur l'intranet pour affichage dans les services. Les professionnels peuvent aussi adresser des usagers, des familles qui manifesteraient une volonté de réfléchir à ces questions.

La PRET accompagne également la démarche de création d'une Maison des usagers.

/// L'ÉQUIPE DE LA PRET

PRET
Les patients au cœur de la réflexion éthique



<https://vu.fr/PXAD>

La ruche
La réflexion éthique avec les patients et leurs proches



<https://vu.fr/QztG>

La consultation d'éthique clinique
Une aide à la décision dans les situations difficiles



<https://vu.fr/uvRX>

Lire le dernier avis du Comité d'éthique
De la proposition médicale à la décision parentale, questions éthiques



<https://vu.fr/mpGr>

Pôle P3R

La CARSIC EST : un nouveau dispositif pour résoudre les parcours hospitaliers bloqués

Depuis avril 2022, la Cellule d'Appui à la Résolution des Situations Complexes (CARSIC) intervient sur l'Est de l'Île-de-France. Financée par l'ARS et portée par les Hôpitaux de Saint-Maurice, la CARSIC EST répond à la résolution des parcours complexes et à la fluidification des parcours de soins des patients.



De gauche à droite : Philippe Vassel, Dominique Mazevet, Dorothee Hennebelle, Sarah Benisti, Raphaèle Mahjoub.

Cette orientation se fonde sur le fait que certains patients présentent des parcours bloqués en restant hospitalisés sur de longues durées, sans justification médicale.

Une équipe pluridisciplinaire intervient sur ces problématiques de parcours depuis janvier 2022. Elle est composée actuellement de 3 médecins MPR, une coordinatrice assistante sociale, une coordinatrice ergothérapeute et une chargée de mission, ayant des parcours complémentaires (secteurs associatif, médico-social, sanitaire). L'équipe s'étoffera bientôt avec le recrutement d'un coordinateur assistant socio-éducatif.

Quelles sont nos missions ?

- + accompagner des équipes médicales, paramédicales et sociales à trouver des solutions pour débloquer des situations particulièrement complexes,
- + structurer, coordonner et faciliter les liens entre les différents acteurs du territoire, développer des partenariats privilégiés sur tout l'Est de l'Île-de-France et venir en appui dans la création de cellules séjours longs dans les établissements de santé,
- + assurer un rôle d'observatoire auprès de l'ARS Île-de-France : remonter les difficultés de terrain et les besoins liés à ces situations bloquées.

Qui peut saisir la CARSIC Est ?

Tout établissement de santé (public ou privé) MCO ou SMR mais aussi tout intervenant médical, paramédical, social ou administratif du patient.

Quels sont nos critères d'intervention ?

Nous intervenons sur tout l'Est de l'Île-de-France : 75 Est, 77, 91, 93 et 94 pour toute situation, toute pathologie et tout âge.



Les patients éligibles au dispositif CARSIC Est doivent être médicalement sortant depuis plus de 2 mois en MCO et 4 mois en SMR. Il est demandé aux services adresseurs de ne saisir la CARSIC qu'après un avis complémentaire auprès des cellules « séjours longs » de leur structure, si elle existe.

Le patient ou son représentant légal doit donner son accord pour l'examen de sa situation par la CARSIC (accès à son dossier médical...).

/// SARAH BENISTI | CHARGÉE DE MISSION

+ D'INFO

Consultez notre site internet : carsic.sante-idf.fr ou nous joindre par mail à : carsic.est@ght94n.fr

Pôle SMR adulte

Virage ambulatoire : évolution de l'hospitalisation de jour

Le virage ambulatoire, c'est quoi ?

Le projet du virage ambulatoire du pôle soins médicaux de réadaptation adulte (SMRA) s'inscrit dans les grandes orientations stratégiques nationales de santé. Il permet d'augmenter le nombre de places des hôpitaux de jour du pôle tout en recentrant l'hospitalisation complète sur l'accueil de patients plus complexes et plus dépendants. Il est rendu possible par l'évolution de certaines techniques médicales et chirurgicales permettant des retours plus précoces à domicile.

L'augmentation des places de jour permet :

- + de favoriser un parcours progressif avec des délais plus courts des passages entre l'hospitalisation complète et le domicile tout en gardant une haute intensité de soins de réadaptation,
- + d'augmenter le nombre de passages directs en ambulatoire des services de MCO : chirurgie orthopédique, rhumatologie, neurologie, neurochirurgie en évitant un passage par l'hospitalisation complète, tout en dispensant des soins de réadaptation de qualité et de haute intensité,
- + de favoriser des séjours de réinduction en ambulatoire pour les patients porteurs de maladies chroniques telles que sclérose en plaques, maladie de Parkinson, maladies rhumatismales chroniques.

Le pôle SMR adulte propose une prise en charge dans deux grands domaines :

- + les soins médicaux de réadaptation de l'appareil locomoteur (traumatologie-rhumatologie),
- + les soins médicaux de réadaptation des affections du système nerveux.

Quelles sont les modalités de prise en charge ?

Les modalités de prises en charge sont pluri-professionnelles et globales. L'hospitalisation de jour garantit aux patients une prise en charge de qualité et la sécurité des soins.

L'équipe d'hospitalisation de jour est composée de médecins, d'aides-soignantes, de secrétaires médico-administratives, d'infirmières, de masseurs-kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, de diététiciennes, de neuropsychologues, d'orthophonistes et d'enseignants en activités physiques adaptées. Des psychologues et des assistantes sociales sont à l'écoute des patients et des familles pour répondre à leurs besoins.

Les cadres de santé animent l'équipe, organisent la continuité des soins et coordonnent les activités.



Une partie de l'équipe de l'HDJ locomoteur.

Les patients bénéficient d'un environnement adapté, avec des plateaux techniques de rééducation équipés de matériel de rééducation de pointe, d'une balnéothérapie et d'un plateau d'électro-physiothérapie. Les patients reçoivent, sur prescription médicale « les bons soins, dans la bonne structure, au bon moment. »

Une restructuration importante des locaux

Le projet du virage ambulatoire a débuté en novembre 2021. Il a nécessité de nombreuses adaptations au rez-de chaussée du pôle SMR adulte. Les travaux se sont déroulés en plusieurs phases. Ils sont à ce jour en cours de finalisation et devraient s'achever d'ici la fin du mois de mars 2023. Ils ont nécessité la libération des chambres et le transfert des patients vers le 1^{er} étage, la création d'un nouvel office alimentaire, le déplacement des secrétariats, la transformation des locaux en de nombreux bureaux de consultation et des nouveaux plateaux techniques ainsi que de multiples opérations « tiroirs ».

Ces travaux ont permis d'améliorer les conditions d'accueil et une meilleure orientation des patients grâce à une circulation plus fluide, la création d'une borne d'accueil et de salles d'attente dédiées. Les modalités d'organisation visent à une meilleure prise en charge.

Le projet a pour finalité une augmentation du nombre de places de jour qui passeront de 34 à 54 places dans la filière appareil locomoteur et de 5 à 17 places dans la filière système nerveux. A terme, environ 120 patients passeront sur les plateaux techniques rénovés de l'hôpital de jour chaque jour.



Une partie de l'équipe de l'HDJ neurologique.

Les acteurs

Il faut souligner ici les capacités d'adaptation des soignants et l'implication de tous et de toutes dans ce projet. Chaque professionnel, de santé, technicien, responsable des travaux, chargé de missions, responsable du biomédical ou de la logistique, secrétaire, cadres... s'est montré force de proposition tout au long du projet. Ils ont fait preuve d'entraide et d'une grande solidarité.

Le développement de l'hôpital de jour est l'aboutissement d'un travail en co-construction et pluri-professionnel !

/// D^e COLLE | CHEF DE PÔLE SMR ADULTE, CHEF DE SERVICE SMR NEUROLOGIQUE

/// ANNE AVALE | CADRE SUPÉRIEUR COORDONNATEUR DE PÔLES (PÔLE PLATEAUX RESSOURCES DE RÉÉDUCATION - RÉADAPTATION DANS ET HORS LES MURS (P3R) - PÔLE SMR ADULTE

/// CORINNE D'AUZAC | CADRE DE SANTÉ RÉÉDUCATEUR DU PÔLE SMR ADULTE

Pôle SMR adulte

Protoxyde d'azote : une pratique en hausse chez les jeunes

Récemment, le pôle SMR adulte a dû hospitaliser en rééducation neurologique, une série de jeunes patients, âgés d'une vingtaine d'année souffrant de troubles de la marche et de troubles urinaires en rapport avec une consommation chronique de protoxyde d'azote. L'occasion de rappeler les dangers de cette pratique.

Le protoxyde d'azote, également connu sous le nom de gaz hilarant ou « proto » est un gaz à usage détourné particulièrement utilisé en médecine en tant qu'analgésique ou anesthésique.

D'avantage consommé ces dernières années par un jeune public de manière chronique et festive pour son effet euphorisant, ce produit disponible en vente libre sous différentes formes (cartouches pour siphon à chantilly, aérosols d'air sec ou bonbonnes), peut avoir des conséquences neurologiques et neuromusculaires importantes sur les consommateurs.

La consommation de protoxyde d'azote entraîne des troubles du métabolisme de la vitamine B12 indispensable au fonctionnement du système nerveux. Le traitement est avant tout l'arrêt total de la consommation associé à de la vitamine B12.

Le protoxyde d'azote est susceptible d'entraîner des troubles graves lorsqu'il est consommé de manière répétée :

- + troubles de la sensibilité des 4 membres,
- + paralysie des 4 membres,
- + fuites urinaires, incontinence fécale,
- + troubles de la mémoire.

Ainsi, certaines de ces séquelles obligent au déplacement en fauteuil roulant ou avec des cannes, au port de protections contre les fuites, à la dépendance pour les activités simples de la vie quotidienne comme faire sa toilette ou manger seul.

+ D'INFO

Campagne de sensibilisation menée par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca).



<https://vu.fr/GQOm>

CHIFFRES

L'usage détourné du protoxyde d'azote, une pratique à risques de plus en plus répandue

134 cas rapportés aux centres antipoison en 2020 contre 46 en 2019.

Les données, qui portent sur les années 2017, 2018 et 2019, confirment la tendance à l'**augmentation des cas d'intoxication**, chez un public jeune avec plus d'une quarantaine de cas sévères rapportés en 2019.

En majorité de jeunes hommes **entre 20 et 25 ans**.

71% des cas signalent au moins un symptôme neurologique ou neuromusculaire.

Sources : ANSM (sante.fr) et Anses

Pôle SMR adulte

Consultation multidisciplinaire de neuro-orthopédie

Une nouveauté pour les patients adultes

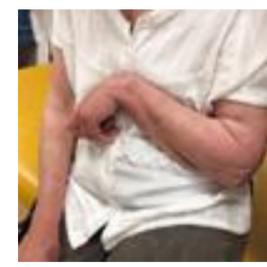
La neuro-orthopédie est la chirurgie fonctionnelle des nerfs ou des tendons. Elle s'adresse aux patients atteints de spasticité après lésion neurologique centrale, une raideur musculaire involontaire qui entraîne des positions vicieuses des membres.

Depuis un an, le Dr Florence Colle et les médecins de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) du service de SMR neurologique ont mis en place des consultations de neuro-orthopédie aux HSM en collaboration avec le Dr Caroline Leclercq et le Dr Sturbois-Nachef, chirurgiens orthopédistes à la clinique Bizet.

À qui s'adresse ces consultations ?

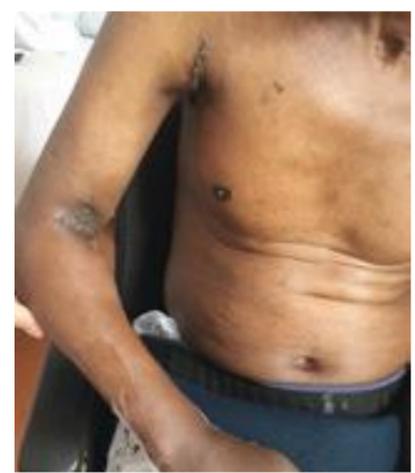
Ces consultations s'adressent à des patients hémiparétiques ou tétraparétiques qui gardent des séquelles : spasticité gênante ou rétractions entraînant des douleurs, difficulté pour les gestes d'hygiène, macérations. Ils sont habituellement traités par injections de toxine botulique (une neurotoxine qui permet de bloquer l'influx nerveux et induit un relâchement du muscle).

Lorsque ces injections ne permettent pas de résoudre l'ensemble des problématiques, il est alors possible de recourir à des actes chirurgicaux dans le but d'améliorer leur confort de vie plus durablement.



Par exemple, un patient au coude et à la main bloqués en flexion, ce qui rend difficile les soins d'hygiène, peut bénéficier de ténotomies (sections partielles de certains tendons) associées à des neurectomies (sections partielles de certains nerfs), pour pouvoir étendre son bras, éviter une récurrence de la spasticité, faciliter les soins d'hygiène et gagner en qualité de vie.

Pour accéder à ces consultations pluridisciplinaires, il faut demander une consultation au service de SMR neurologique. Un médecin MPR du service recevra le patient pour évaluer les indications éventuelles d'une chirurgie puis proposera la consultation pluridisciplinaire le cas échéant.



En quoi consiste la consultation pluridisciplinaire neuro-orthopédique ?

Ces consultations ont lieu sur une demie journée tous les deux mois.

Les médecins du service de SMR neurologique présentent au chirurgien neuro-orthopédiste et à son équipe, des patients (3 patients maximum par consultation), susceptibles d'avoir recours à une chirurgie neuro-orthopédique. Le patient peut être accompagné d'un proche aidant. La consultation pluri-professionnelle permet de discuter les indications et les objectifs de la chirurgie. Le chirurgien établit des propositions chirurgicales adaptées et ajustées pour chaque patient.

La prise en charge chirurgicale est le plus souvent suivie de rééducation selon des modalités définies lors de la consultation pluridisciplinaire. Si une rééducation est nécessaire en hospitalisation, elle est réalisée dans le service de SMR neurologique.

RETOUR SUR



En avril 2022, le service de rééducation orthopédique et traumatologie a eu le plaisir d'accueillir Florian Forelli, kinésithérapeute du sport, dont l'intervention était centrée sur l'actualité de la prise en charge de la ligamentoplastie du genou, les méthodes de rééducation et les programmes de réathlétisation. En mars de cette année, c'est le Dr Bernadette de Gasquet qui est venue présenter son travail associant approche corporelle, savoirs traditionnels et médecine moderne.

Pôles SMR adulte / P3R / SMR enfant

Transition enfance-âge adulte

Les consultations en binôme MPR enfant-adulte

La transition est le « mouvement délibéré et planifié d'un système de soins centré sur l'enfant vers un système de soins destiné aux adultes » pour des adolescents et des jeunes adultes qui présentent des pathologies chroniques. Le but optimal est de fournir des soins de façon ininterrompue et coordonnée, appropriés du point de vue développemental ainsi que psychosocial, et global.

Les jeunes patients devront passer d'une situation dans laquelle ils sont, la plupart du temps, passifs vis-à-vis des soins à - idéalement - une autonomie concernant leurs décisions de santé.

Pour faciliter cette transition, les pôles SMR enfant et SMR adulte ont mis en place des consultations en binôme de médecins de médecine physique et de réadaptation (MPR). Elles visent à aider le patient et son entourage à changer d'environnement et à s'adapter de manière plus douce au changement de service, de professionnels de santé et de médecin MPR.

Chaque patient, lors de sa première consultation en MPR adulte, est accompagné du médecin MPR enfant référent qui l'a suivi tout au long de son parcours de soins. Celui-ci a préparé, pour le médecin MPR adulte et pour le patient, un résumé de dossier. La plupart du temps, le jeune adulte, lors de cette première consultation, est accompagné de ses parents. L'objectif est de réaliser une transition en confiance vers le monde des adultes. Ces consultations en binôme peuvent être répétées si le patient ou sa famille en expriment le besoin. Ensuite, progressivement, le jeune adulte vient en consultation adulte accompagné (ou non, selon les cas) de ses parents, puis peu à peu sans ses parents lorsque les conditions sont réunies. Cela lui permet d'exprimer des besoins spécifiques en lien avec son âge et son parcours de vie, et d'accéder à son rythme à une plus grande autonomie.

Ces consultations sont désormais possibles sur les deux filières : système nerveux et appareil locomoteur. Au sein de la filière de rééducation et de réadaptation des affections de l'appareil

locomoteur, les docteurs Nathaly Quintero et Katherine Barrueto Sanchez du pôle SMR enfant et les docteurs Sylvain Belot, Rayan Boudjani et William Levy-Chapira du pôle SMR adulte assurent les consultations en binôme enfant-adulte. Au sein de la filière de Rééducation des pathologies neurologiques acquises ce sont les docteurs Mathilde Chevignard ou Hanna Toure du pôle SMR enfant et le D^r Florence Colle du pôle SMR adulte, qui assurent ces consultations.



Du haut à gauche, en bas à droite : D^r Rayan Boudjani, D^r William Levy-Chapira, D^r Katherine Barrueto Sanchez, D^r Nathaly Quintero, D^r Mathilde Chevignard, D^r Hanna Touré, D^r Florence Colle et D^r Sylvain Belot.

Un relais en « Ping Pong Ping » !



De gauche à droite : D^r Véronique Quentin, D^r Antoine Gastal, D^r Florence Marchal, D^r Fancisca Meurin, D^r Aurélie Keslick, D^r Céline Cadilhac et D^r Dorothée Hennebelle.

Depuis plus de 15 ans, l'unité CECOIA créée par le docteur Véronique Quentin, cheffe du service des pathologies neurologiques congénitales de l'enfant, permet le

suivi, dès l'adolescence, de patients présentant une pathologie neurologique congénitale, des troubles des apprentissages ou un polyhandicap.

Le relais avec le suivi en secteur pédiatrique se déroule selon l'une des modalités classiquement décrite : le « Ping Pong Ping ». Elle consiste en une consultation en service adulte qui survient avant la dernière consultation dans le secteur pédiatrique, permettant ainsi, grâce à un chevauchement des suivis, une transition progressive, une grande qualité de transferts d'information, une importante souplesse pour le choix du moment de la fin de la prise en charge pédiatrique mais également d'apporter un regard neuf qui constitue un point clef pour aborder l'âge adulte.

Grâce à cette organisation, l'unité CECOIA propose non seulement ses relais à la population issue du service des pathologies neurologiques congénitales de l'établissement, mais également répond à l'ensemble des sollicitations régionales et extra régionales avec le même niveau de qualité de relais.

Cette unité poursuit son activité en développant des réponses spécifiques à cette période d'entrée dans la vie adulte et aux singularités de la filière.

PIE SMR gériatrique

Deux nouveaux livrets d'information

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées sont des pathologies neuro-dégénératives fréquentes. On compte 867 000 personnes atteintes en France et environ 225 000 nouveaux cas par an, essentiellement après 65 ans.

La maladie d'Alzheimer représente environ 70% des maladies démentielles. La fréquence augmente notamment avec l'âge, l'hypertension, le diabète, le tabac. Cette maladie est plus fréquente chez les femmes. Elle entraîne une mort accélérée des neurones et une altération de la communication entre les neurones ce qui perturbe le fonctionnement du cerveau.

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées vont donc entraîner des difficultés cognitives et comportementales diverses. Les troubles comportementaux vont parfois compromettre le maintien à domicile, d'autant que l'autonomie se dégrade, mais également affecter les aidants.

Les deux livrets réalisés par l'équipe du service SMR Gériatrique sont destinés à apporter les informations utiles aux personnes proches de patients atteints d'une maladie neuro-dégénérative. Le premier est consacré aux troubles cognitifs les plus fréquents et à leur prise en charge, et le second aux changements psycho-comportementaux induits par ces maladies.



Le 2 juin dernier, les nouveaux locaux de l'Unité Cognitivo-Comportementale ont été inaugurés en présence de l'équipe, des patients et de ses partenaires. L'unité dispose de 12 chambres individuelles (contre 10 précédemment), d'espaces de rééducation, d'un jardin et d'espaces d'activités pour le confort et le bien-être des patients.



Une collection de plus de 25 livrets d'information pour les patients et leur famille est disponible sur le site www.hopitaux-saint-maurice.fr. Une nouvelle thématique est en cours de préparation : celle des lésions cérébrales acquises chez l'enfant.

Inauguration de l'UCC



Pôle SMR enfant

Recherche : qualité de vie et handicap invisible

L'étude de la qualité de vie et de l'accompagnement après une lésion cérébrale acquise dans l'enfance permettra de proposer des pistes d'amélioration selon les besoins identifiés par une démarche participative et des supports d'application pour sensibiliser le grand public au « handicap invisible ».

L'équipe

Le projet est issu d'une collaboration entre le niveau académique et le niveau des acteurs de terrain :

- + Mathilde Chevignard médecin MPR (médecine physique et réadaptation) aux Hôpitaux de Saint-Maurice,
- + Anne Boissel maître de conférence en psychologie à l'université de Rouen,
- + Julie Lebahar psychologue spécialisée en neuropsychologie, docteur en psychologie, aux Hôpitaux de Saint-Maurice,
- + Mélodie Vallée, psychologue, doctorante aux Hôpitaux de Saint-Maurice,
- + Marie-Christine Cazals représentante de l'association UNAFTC (l'Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés),
- + et Nathalie Reboul-Massé représentante de l'association des familles de malades atteints de la maladie ou du syndrome Moya-Moya.

Contexte de l'étude

Les lésions cérébrales acquises dans l'enfance (traumatisme crânio-cérébral, accident vasculaire cérébral, tumeur cérébrale, etc.) représentent un problème majeur de santé publique. Les troubles cognitifs, comportementaux et la fatigabilité, chez des patients ayant parfois récupéré sur le plan moteur, constituent fréquemment un « handicap invisible ». L'objectif de ce projet est de mieux identifier les points problématiques concernant la participation sociale, la qualité de vie et le parcours afin de mettre en place un

Présentation des associations

Union nationale des associations de famille de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés (UNAFTC)

Créée en 1986 à l'initiative de quelques familles, elle a signé une convention de partenariat avec l'association des professionnels médicaux « France Traumatisme Crânien ». L'UNAFTC fédère aujourd'hui 52 AFTC (associations de familles départementales), 100 établissements et services dédiés à la prise en charge des cérébro-lésés et 55 GEM (groupe d'entraide mutuelle) portés par des personnes cérébro-lésées.

Pour plus d'information : www.cerebrolesion.org

Association Tanguy Moya-Moya (type loi de 1901)

Créée en 2001, elle est agréée par le Ministère de la santé en tant que représentant des usagers du système de santé dans les instances hospitalières. Elle est reconnue d'intérêt général, membre du conseil de l'Alliance maladies rares et de la filière de santé maladies rares Brain team.

Pour plus d'information : www.tanguy-moya-moya.org

suivi et un accompagnement adéquat à long terme sur le plan psychologique, scolaire, de l'autonomie et de l'insertion éventuelle dans l'emploi.

Méthodologie participative

La méthodologie participative du recueil de données est centrale dans ce projet. L'avis et le vécu des membres de la famille seront recueillis puis étudiés à travers des « Focus Group », des questionnaires et des entretiens. Deux groupes seront constitués : un groupe d'adultes ayant vécu une expérience de lésion cérébrale acquise survenue dans l'enfance et un groupe famille et soignants.

Cette méthodologie permet de recueillir le savoir expérientiel, l'échange d'expérience, et d'extraire des besoins exprimés.

Les questionnaires seront proposés à un large groupe d'enfants et d'adultes ayant subi une lésion cérébrale acquise dans l'enfance, réparti en 3 groupes d'âge (7-14 ans, 15-24 ans et 25 ans et plus). Les entretiens semi dirigés plus approfondis seront réalisés auprès de dix personnes de chaque groupe d'âge.

Conception et diffusion d'outils pratiques

Des supports d'application, c'est-à-dire une mise en forme des résultats et des connaissances produites par la recherche appliquée en produits adaptés et destinés aux acteurs de terrain, seront développés à partir des conclusions de la recherche : des vidéos de témoignages sur l'impact des situations à long terme, des vidéos de motion design pour communiquer au plus grand nombre sur le handicap invisible, des vidéos de formation pour la diffusion des connaissances et un guide d'informations pour dupliquer les ateliers d'échange d'expériences.

Projet retenu dans le cadre de l'appel à projets

L'intervention précoce : l'enfant handicapé, ses parents et les autres aidants

Ce projet est lancé, en septembre 2022 pour une durée de 3 ans, à l'initiative commune de la FIRAH (Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap), le CCAH (Comité national Coordination Action Handicap) et le Klésia (groupe protection sociale non lucratif).

Avancée du projet

Nous avons reçu un avis favorable du comité d'éthique de la recherche (CER) de Sorbonne Université. Le projet a débuté en janvier.

■ JULIE LEBAHAR | PSYCHOLOGUE AU CENTRE DE SUIVI ET D'INSERTION POUR ENFANT ET ADOLESCENT

Pôle SMR enfant

Erasmus + Les HSM partenaires d'un projet de recherche international

Le pôle SMR enfant participe au projet de recherche « Approches en réadaptation des enfants porteurs de traumatisme crânien » en partenariat avec le Centrul National Clinic de Recuperare Neuropsihomotorie Copii D' Nicolae Robănescu de Bucarest et l'Associazione La Nostra Famiglia Istituto Scientifico Eugenio Medea de Milan.

Les objectifs sont de :

- + permettre aux différentes équipes de découvrir les pratiques, méthodes, savoir-faire, matériel des autres équipes afin d'enrichir sa pratique et d'intégrer ces nouvelles connaissances, fonctions,
- + permettre une communication entre les équipes, échanger des idées, des approches innovantes,
- + diffuser les connaissances et savoirs faire découverts et acquis aux collègues de son institution mais également de



manière plus large aux centres de rééducations et collèges de chaque pays.

Les délégations se sont déjà rencontrées à plusieurs reprises. Nous avons notamment accueilli nos collègues durant deux semaines en février dernier pour leur faire découvrir le pôle SMR enfant. Une délégation des HSM s'est rendu chez nos partenaires roumains en mars et italiens en mai 2022. La réunion finale a eu lieu en juin 2022 à Bucarest.

Ces échanges ont, par exemple, permis de définir des points forts pour l'équipement futur du pôle SMR enfant tels que : utilisation de la réalité virtuelle, présence de robots, fort taux d'équipement, unicité du lieu pour le plateau technique et facilité d'accès...



Pôle SMR enfant

Une journée multisports pour faire tomber les barrières de la différence

Gros succès pour la première édition de la Journée Multisports organisée début juin !

Dans une ambiance festive et ensoleillée, les enfants suivis au Centre de Référence pour les Anomalies des Membres (CEREFAM) et leurs familles ont pu découvrir de nombreuses disciplines sportives avec la participation de clubs et associations partenaires au travers de différents ateliers et stands. Athlétisme, sports de combat, sports de raquette, danse, gym, zumba, sports de ballon, escalade, tir à l'arc, escrime etc. étaient représentés. Autant d'activités qu'il est possible d'adapter et de pratiquer en situation de handicap.

Par cette action ludique, le CEREFAM souhaitait motiver ses jeunes patients à faire du sport. L'occasion de faire tomber les barrières de la différence en rappelant à tous l'importance de l'activité physique.

La prochaine édition de la journée multisports du CEREFAM se tiendra le 7 juin prochain.



Pôle SMR enfant CEREFAM

Une expo photos pour la Journée Maladies Rares

Une maladie est dite « rare » lorsqu'elle touche moins d'une personne sur 2 000 soit, pour la France, moins de 30 000 personnes malades par pathologie. 80% des maladies rares sont d'origine génétique. En France, elles représentent un enjeu majeur de santé publique car les 6 à 8 000 maladies rares identifiées à ce jour concernent plus de 3 millions de personnes (soit 4,5 % de la population). Les pathologies traitées au CEREFAM relèvent de cette catégorie.

À l'occasion de la Journée Internationale des Maladies Rares en février 2022, le CEREFAM avait proposé l'exposition photographique « (CO)Errance, une histoire de diagnostic » aux Hôpitaux de Saint-Maurice. Ce travail avait été réalisé par l'artiste photographe Djamilia Beldjoudi-Calin sous la coordination de la filière AnDDI-Rares. Il mettait en image le sentiment d'errance diagnostique vécu et ressenti par des personnes touchées par une maladie rare et leurs proches. « Errer, c'est avant tout un voyage vers l'inconnu, un cheminement qui fait avancer, malgré les questionnements et les difficultés » expliquait-elle. « Cette exposition permet d'aller au-delà du regard de l'autre. Poser un instant ses émotions, les partager, pour se sentir moins seuls et tenter de prendre sa place au monde. »

Cette année, le CEREFAM a contribué notamment à la conférence débat et à l'exposition « L'Odyssée artistique des enfants » organisées par la filière AnDDI-Rares le 28 février (exposition à voir hall de la balnéothérapie durant le mois de mars).



Image issue du diaporama réalisé par Djamilia Beldjoudi-Calin et Alain Bachelier.

+ D'INFO

Diaporama des photos de l'exposition sur <https://vu.fr/psYu>



Présentation du CEREFAM réalisée pour la plateforme Esmara - Expertise Maladies Rares Grand Paris Est par le Dr Nathaly Quintero-Prigent sur <https://vu.fr/VSON>



Bravo au CEREFAM, finaliste de l'appel à projet national Les Lauréats du Clostridium, qui a pu présenter son projet **Amélioration du parcours de soins du patient amputé avec hypersudation** sur la web TV de l'émission le 9 décembre devant un public de professionnels. Le jury a souligné la qualité et le caractère original de la proposition.

Par ailleurs, le CEREFAM a également obtenu un financement dans le cadre du volet "émergence" de l'appel à projets recherche en soins (APRESO) du Groupement Interrégional de Recherche clinique et d'Innovation d'Île-de-France (GIRCI IDF) à destination des professionnels paramédicaux, pour son projet **Evaluation du résultat fonctionnel du port d'une prothèse myoélectrique bionique (Hero Arm) chez les enfants présentant une agénésie d'un membre supérieur** porté par Doriane Mériot (ergothérapeute) et le Dr Camille Eveilleau (MPR).



Pôle TIRC

Un pas de plus vers l'autonomie des patients hémodialysés

Le centre de traitement de l'insuffisance rénale chronique (CTIRC) a élargi sa proposition de soins aux patients hémodialysés avec l'ouverture d'une unité de formation à l'hémodialyse quotidienne à domicile (HDDQ).

La dialyse à domicile utilise un appareil de petite taille, adapté à l'utilisation par le patient, après une période de formation par des infirmières qualifiées et formées à la technique. Cette dialyse plus courte et quotidienne, donc plus proche de l'état physiologique, apporte des bénéfices aux patients : une alimentation plus libre, moins de fatigue pour garder l'énergie pour d'autres activités (travail, famille, sport...) et une liberté de gestion de leur temps.

Les patients peuvent se dialyser à tout moment de la journée et retrouver une autonomie. Ainsi les patients formés participent à la prise en charge de leur maladie, leur santé et leur bien-être.

Les études sur la dialyse quotidienne ont observé une diminution la pression artérielle, un meilleur contrôle métabolique mais aussi une amélioration des scores de qualité de vie.

Le point de vue des infirmières

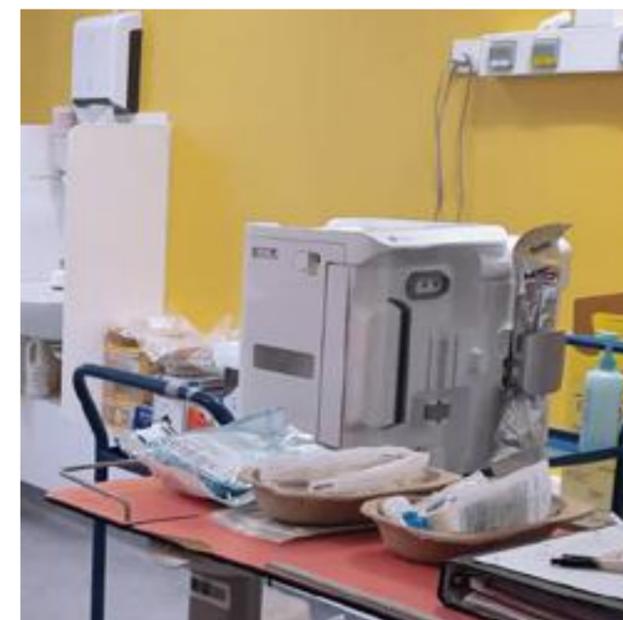


NATHALIE, NICOLE ET TOMBÉ, IDES EN HÉMODIALYSE

« Nous formons et accompagnons les patients qui ont fait le choix de l'hémodialyse à domicile dans l'apprentissage de la technique. »

« Cette technique leur redonne confiance et autonomie. Ils redeviennent acteur de leur maladie, gèrent mieux leur quotidien. Tout ceci engendre une meilleure qualité de vie. »

« Ce projet a permis à chacune d'entre nous un épanouissement et un enrichissement professionnel car nous avons pu faire preuve de créativité dans l'organisation, élaborer des protocoles de soins et renforcer notre collaboration avec les médecins et les patients, pour le plaisir de tous. »



Le point de vue des patients

« J'ai retrouvé une bonne ambiance en famille car je suis plus présent à la maison. Je participe de manière équitable aux activités de la famille. Je trouve que je suis plus productif au niveau du travail car moins de fatigue. Ma contribution est très appréciée par mes collègues. »

« Grâce à l'hémodialyse à domicile, j'ai retrouvé ma liberté. »

L'ÉQUIPE DE L'UNITÉ DE FORMATION À L'HÉMODIALYSE QUOTIDIENNE À DOMICILE

Dr WIDED TABBI-ANANI | PRATICIEN HOSPITALIER EN NÉPHROLOGIE

Quand piles riment avec recyclage

Le CTIRC a entamé une réflexion sur « la dialyse verte ».

Notre première action a été d'installer, au cœur de notre pôle, une colonne pour récupérer les piles et accumulateurs.

En effet, environ 10% des piles vendues contiennent des substances dangereuses pour la santé et l'environnement.

Installée mi-avril, cette dernière s'est rapidement remplie.

Alors, ayons le bon réflexe, triions nos piles !

VERONIQUE CAGNON | CADRE DE PÔLE



Pôle femme-enfant

Campagne nationale de sensibilisation au SBS

Chaque année, plusieurs centaines d'enfants sont victimes du syndrome du bébé secoué. Cette maltraitance, perpétrée volontairement par des adultes, parfois dans le déni de la gravité de leur acte, représente la forme la plus grave de traumatisme crânien de l'enfant.



En France, 1 bébé sur 10, victime de secouements, décède. Les autres en subiront les conséquences toute leur vie. Le syndrome du bébé secoué est à l'origine de graves séquelles neurologiques qui se manifestent par des déficiences intellectuelles, visuelles ou motrices, ainsi que des troubles du comportement, de la parole ou de l'attention

En janvier 2022, dans le cadre du dispositif « 1000 premiers jours de l'enfant », le Gouvernement a lancé une campagne de sensibilisation nationale dédiée au SBS.

La prévention du SBS est portée depuis de nombreuses années aux Hôpitaux de Saint-Maurice par le pôle SMR enfant mais aussi par la Maternité qui mène régulièrement des actions d'information auprès des jeunes parents. Ces actions ont été présentées à la soirée de sensibilisation à l'attention des professionnels de santé organisée au CHI de Créteil en avril dernier.

D'INFO

Vidéos
Documentaire diffusé en décembre sur la chaîne Public Sénat.
Bébés secoués, la violence inavouable



<https://urlz.fr/lo88>

Dossier de presse de la campagne de présentation du SBS



<https://vu.fr/LIWZ>

D'INFO

Vidéos
Paroles de parents, ma paternité avec l'interview du Dr Frédéric Pachy.
Comment se préparer à l'arrivée de bébé ?



<https://vu.fr/Ue1j>

Site
« 1000 premiers jours de l'enfant »



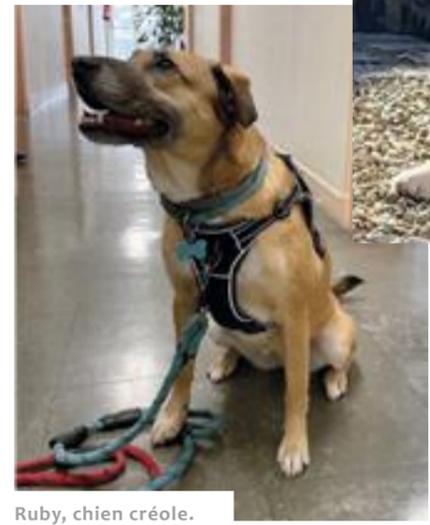
www.1000-premiers-jours.fr

Pôle 94G03

Extension de l'activité de zoothérapie

Après l'arrivée de Lana, border collie, 1^{er} chien médiateur au CHM, l'activité de zoothérapie s'est étendue au bénéfice des patients de l'USLD et des usagers de la cafétéria.

En 2022, nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux compagnons à quatre pattes : Mao, un husky sibérien et Ruby, un chien créole.



Ruby, chien créole.

Mao, husky sibérien.

Pôle 94G04

De l'USLD à l'unité Nadja



L'Unité de Soins Longue Durée géronto-psychiatrique a intégré ses nouveaux locaux en septembre dernier après de long mois de travaux de construction. Elle s'appelle désormais l'unité Nadja, du nom d'une artiste, danseuse et courtisane, à qui André Breton dédia un livre qui retrace sa vie et son destin tragique après avoir sombré dans la folie. Le nom qu'elle s'était choisi, en russe, évoque l'espérance.

L'unité dispose de 43 lits et accueille des patients âgés souffrant de pathologie psychiatrique stabilisée ne relevant plus de la psychiatrie aiguë, mais dont l'autonomie ne permet plus le retour au domicile.

En accord avec chaque patient, le projet de soin consiste en un accompagnement vers une admission en maison de retraite. L'accompagnement est d'ordre médical, gériatrique et psychiatrique, soignant, psychologique et social.

Le projet du service est d'instaurer un partenariat avec les maisons de retraite afin d'y poursuivre la prise en charge psychiatrique des patients et d'y établir, au travers d'actions pédagogiques et de liaison, une relation de confiance mutuelle, au bénéfice des patients.

Le séjour du patient s'inscrit alors dans un continuum entre l'hospitalisation en service de psychiatrie aiguë et le séjour en maison de retraite.



Pôle 94G04

Festival artistique Trace(s) : première édition réussie

La première édition du festival Trace(s) s'est tenue au CHM en septembre dernier. Partant du principe que l'hôpital doit demeurer un lieu de culture ouvert sur le monde, cette belle initiative a permis la mise en lumière de pratiques artistiques réalisées au sein des services hospitaliers, ainsi que de productions issues du milieu de l'art contemporain.

Le festival a la particularité d'avoir lieu à la fois sur la région parisienne et à Rome au Centro di Salute Mentale San Paolo. Il bénéficie pour cela d'un directeur artistique commun : Gustavo Giacosa, acteur, metteur en scène et commissaire d'exposition, qui a effectué un travail d'organisation remarquable au côté du D^r Parviz Denis, chef du pôle 94G04, tous deux à l'initiative du projet, et des différents partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Cette première édition de Trace(s) a présenté un programme très riche et de haut niveau proposant expositions, ateliers, spectacles, concerts et films documentaires portant un regard singulier sur la folie. Ces présentations étaient agrémentées de temps d'échanges et de convivialité favorisant la rencontre spontanée et la discussion entre publics différents. L'édition française s'est achevée en soirée par la représentation du spectacle théâtral et musical « Nannetti, le colonel astral » inspiré de la vie et de l'œuvre d'Oreste Fernando Nannetti.

Nannetti est connu pour son œuvre monumentale composée de textes gravés sur la façade de l'hôpital psychiatrique de Volterra en Italie et réalisée à l'aide de la boucle de sa ceinture au fil des 9 ans de son passage dans cet établissement, comme un livre de pierre.

La seconde édition du Festival Trace(s) se déroulera fin septembre 2023 et s'étendra à l'ensemble du territoire de notre groupement.



Signature du contrat local de santé à Villiers-sur-Marne



Le contrat local de santé, signé le 28 septembre 2022, a été présenté au public fin novembre.

A l'issue du diagnostic local, les orientations de ce CLS se sont naturellement tournées vers l'offre de soins et la prévention ainsi que la promotion de la santé mais aussi des actions qui permettront de renforcer l'attractivité de la ville et notamment les actions de prévention comme la prévention bucco-dentaire menées par le département.

Ce contrat 2022-2024 réunit différents partenaires : la préfecture du Val-de-Marne, le conseil départemental du Val-de-Marne, l'ARS, la CPAM, l'Education nationale, l'hôpital Saint-Camille, le Centre Hospitalier Les Murets, le CRF de Villiers et la ville de Villiers.

D'INFO

Consultez le CLS 2022-2024 de Villiers-sur-Marne



<https://urlz.fr/kSuN>

ASPIC : Colloque Contre Nature



En septembre dernier, pour son 19^e colloque l'ASPIC (Association Scientifique Psychiatrique d'Interrogation Clinique) a choisi d'explorer l'écologie et les soins psychiatriques avec le thème « Contre Nature ». De prestigieux intervenants – psychiatres, psychologues, anthropologues, philosophes, artistes... – au travers de leurs témoignages, leurs expériences et leur réflexion, ont ainsi mis en lumière les différents aspects qui lient humain, animal, nature, folie et soins.

L'ASPIC prépare actuellement la 20^e édition de son colloque qui aura pour thème « Travailler, encore ? » et qui se déroulera le 21 septembre prochain.

Il sera précédé de plusieurs cafés de l'ASPIC dont le premier s'est tenu en janvier avec Eugénie Ndiaye, urbaniste spécialisée en prospective environnementale. Les cafés de l'ASPIC suivants auront lieu le 9 mars, le 13 avril, le 11 mai et le 8 juin.



Pôle 94G05

Inauguration de l'Atelier et du nouveau secrétariat

L'inauguration de l'Atelier a eu lieu en juin dernier dans une ambiance conviviale, avec les patients et l'équipe. L'occasion d'inaugurer également les nouveaux locaux du secrétariat du pôle.

L'Atelier est une unité hospitalière de 7 lits ouverte en 2021. C'est une unité de réhabilitation, d'insertion, d'engagement dans la construction d'un projet et de socialisation.

Le travail dans l'unité est d'accompagner la création et la construction d'un projet solide de vie, qui repose beaucoup sur l'acquisition de l'autonomie.

L'Atelier accueille des adultes déjà suivis sur une structure du pôle 94G05 (Saint-Maur et Joinville) et s'adresse à toute personne vivant avec un trouble psychique désireuse d'être accompagnée vers plus d'autonomie et dans la réalisation



Relire l'article sur la création de l'Atelier dans notre magazine GHT MAG' n°2 en pages 24 et 25.



<https://vu.fr/fmrX>

de projets de vie dans les domaines du logement, de l'insertion, des loisirs, des relations sociales et de la santé.



Schéma immobilier Vente de terrain au CHM

Dans le cadre de son schéma immobilier et de son partenariat avec la commune de La Queue-en-Brie, le CHM a vendu à un promoteur les terrains jouxtant l'IFSI, se situant en bordure de la rue Ségonzac et de la rue du 8 mai 1945. L'objectif est de créer un rapprochement des deux cœurs de ville historique et récent, permis par la construction d'un bâtiment R+2 avec au rez-de-chaussée des commerces et une maison de santé.

L'IFSI sera intégrée dans ce paysage architectural, tout en conservant un accès piéton au CHM. La séparation entre le CHM et cette construction sera matérialisée par un mur végétal. Des travaux de défrichements ont été réalisés, ainsi qu'une intervention de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques), préalable à l'obtention du permis de construire du promoteur. Dans ce cadre, le Château d'eau et le bâtiment Gauguin ont vocation à être détruits. Une nouvelle route ainsi qu'un chemin piéton seront construits en bordure des bâtiments de psychiatrie et de la séparation végétalisée. De nouvelles places de parkings vont être matérialisées entre le 94G01 et le 94G05, ainsi que sur le parking central du CHM.



Le château d'eau en cours de démolition.

Pôle 94G16 Et le corps est ce qui de cette douleur déroutante se sera tiré vivant et permanent*

Cette exposition a mis en valeur 18 séries photographiques réalisées par des usagers(ères) et des soignantes du pôle de psychiatrie adulte 94G16, dans le cadre d'un atelier consacré à la question de la représentation de soi par la photographie.

Pendant un an et demi, accompagnés(ées) par la photographe Marion Gronier, ces participants(es) ont travaillé sur l'autoportrait photographique : comment est-ce que je me perçois ? Comment exprimer photographiquement la manière dont je me perçois, dont je me ressens, dont je vis mon rapport aux autres ? Se montrer, se dissimuler, raconter une présence au monde empêchée et inquiète.

Cet atelier a été soutenu dans le cadre de Culture & Santé en Île de-France et par le fonds de dotation InPACT.



Au cours de l'élaboration de ce travail, les participants ont été amenés à prendre conscience de leur image, à se l'approprier en expérimentant différentes possibilités photographiques puis à créer des mises en scène de soi. Il s'agissait d'être auteur des conditions de sa visibilité et de sa perception par les autres. Cette image de soi, si souvent prise en otage et stigmatisée

par autrui, est ici reprise et réinvestie par le corps qui la porte. Le JE s'affirme.

Ce travail a été présenté au cœur de l'hôpital en mai et juin, dans un service désaffecté. Ce lieu a été pensé dès l'origine du projet comme espace scénographique pour accueillir ces



images : un couloir distribue des chambres en apparence anonymes. Chaque pièce est habitée par une série photographique mise en scène par son auteur. Ce geste est celui d'une réappropriation. Leur occupation jadis subie est, ici, choisie.

« Cet atelier a constitué, pour moi, un enjeu artistique personnel. » explique Marion Gronier. « Le portrait est depuis des années au cœur de mon travail photographique. À l'initiative, jusqu'à présent, de chacun de mes projets, j'en étais la seule opératrice. Bien qu'en permanence éprouvée et ébranlée par la tension qui se crée au moment de photographier entre photographe et photographié, ces projets étaient les miens et, d'une certaine manière, je les pliais à ma vision. Ici, j'ai souhaité ouvrir mon regard, le déplier, pratiquer un geste photographique expérimental qui ne consistait pas à capturer mais à accompagner et à recueillir. »

* Le titre de l'exposition est extrait de Suppôts et supplications, Antonin Artaud, 1947.

+ D'INFO

Visiter l'exposition et rencontrez l'artiste grâce au reportage réalisé par BDM Tv.



<http://bfmtv.com/replay/article/97>

A lire : participation des usagers des services de santé mentale et leurs aidants

Le GCS pour la recherche et la formation en santé mentale-CCOMS regroupe 25 établissements de santé dont le Centre Hospitalier Les Murets et les Hôpitaux de Saint-Maurice. Il vise le développement de dispositifs de santé mentale intégrés dans la communauté, incluant prévention et insertion. Il œuvre à la promotion des échanges professionnels et à toute action de lutte contre la stigmatisation en santé mentale et en psychiatrie. Il favorise et soutient la participation des représentants des usagers des services de santé mentale, de leurs familles et aidants.

Dans ce cadre, il a publié un livret de recommandations présentant les expériences des services ayant développé une pratique avancée de la participation des usagers identifiées par le Centre collaborateur OMS pour la recherche et la formation en santé mentale.



Parmi les initiatives mises en valeur, retrouvez celles du Pôle 94G16 concernant le recrutement de médiateurs de santé pair, de médiateurs de santé pair « famille », la mise en place de réunions patients-professionnels et la formation de patients-experts.

A lire sur :



<https://vu.fr/uwxc>

Pôle 94G16 Un spectacle d'exception Promenons-nous dans les bois

« Quelle belle prestation ! Spectacle magnifique riche en émotion ! »

« Un spectacle d'une grande qualité. Un rare moment d'émotion. Bravo à tous. »

« Merci à eux pour cette parenthèse magique. Un moment exquis, sublime, poignant... Merci ! »

« Un spectacle très touchant qui me laisse encore contemplative aujourd'hui. »



@POC

Ces commentaires recueillis sur les réseaux sociaux font référence à la magnifique représentation du spectacle « Promenons-nous dans les bois » qui s'est déroulée au théâtre d'Alfortville (POC) le 22 janvier dernier. Ce spectacle remarquable est né d'un partenariat entre le pôle 94G16, Marie-Claude Pietragalla et Julien Derouault. Il réunit patients, soignants et danseurs professionnels du Jeune Théâtre du Corps Pietragalla Derouault. La création originale des deux célèbres danseurs et chorégraphes permet « d'expérimenter et d'explorer le corps dans une représentation physique et mentale, en interrogeant le sens de la vie, ses fragilités et ses déséquilibres ». Leur approche participe à la déstigmatisation de la maladie mentale. « Cette expérience humaine riche et intense crée le temps d'un spectacle une ode à la vie. » Ce projet a reçu le soutien de l'ARS Ile-de-France et de la DRAC dans cadre du programme Culture et Santé 2021. Une autre saison (financements 2022) va débuter.

Pôle Paris Centre 20 ans de l'unité Averroès

Le Pôle Paris Centre a célébré l'anniversaire de cette unité créé il y a 20 ans pour recevoir les patients de Perray-Vaucluse le jour du déménagement de l'unité à l'hôpital Esquirol. C'était le 4 avril 2002.

Un bon moment pour toute l'équipe et les patients immortalisés par la caméra du documentariste Nicolas Philibert.



Quartier Jeunes à Paris

La Ville de Paris a mis en place une initiative originale : le Quartier Jeune (QJ). Situé Place du Louvre dans le 1^{er} arrondissement, ce lieu est ouvert sans distinction à tous les jeunes de 16 à 30 ans de Paris et de l'Île-de-France, quel que soit leur profil : lycéen-ne-s, étudiant-e-s, jeunes actif-ve-s, volontaires en service civique, jeunes en recherche d'emploi ou de stage, d'apprentissage ou de volontariat.

Il accueille différentes structures publiques, associatives ou privées. Il permet ainsi aux jeunes de bénéficier de conseils et de réponses concrètes sur tous les sujets qui les concernent : formation, insertion professionnelle, santé, accès aux droits, engagement citoyen, loisirs, culture, sport, bien-être, etc. Des espaces de travail collaboratif sont proposés en accès libre.

Dans ce cadre, les équipes du pôle Paris Centre et du pôle Paris Centre Est enfant sont partenaires de l'espace Quartier Santé.

Paris Centre Est enfant

En juin dernier, les équipes du pôle Paris Centre Est dédié à la prise en charge des enfants et adolescents des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 11^e arrondissements de Paris ont invité leurs partenaires à inaugurer les locaux rénovés de leurs structures situées au 63 rue de La Roquette.

Ces locaux accueillent : l'équipe périnatalité/petite enfance, le CMP enfants, le CMP ados, l'USIS (unité de soutien à l'intégration scolaire), le CATTP, l'espace Bastille (consultation non sectorisée de soutien psychologique pour les enfants, adolescents et jeunes adultes atteints ou ayant été atteints de cancer, et leur famille), Mobipsy75 (équipe mobile dédiée aux enfants pris en charge par l'ASE).



Le nouveau Louise Michel

Le déménagement d'une unité raconté par les principaux intéressés

La parole des usagers



“ Tout a commencé lors de ma récente hospitalisation, on était tous dans l'attente d'une réhabilitation. Quand soudain la cadre de santé nous informa du déménagement dans un autre local. Vu qu'il était à côté de l'ancien, on pouvait apercevoir de l'extérieur les avancées des travaux, en étant tous impatients de la date du départ. Le jour du départ était fixé le 2 février, quelques semaines avant le jour du départ l'on pouvait voir certains premiers meubles qu'on déplaçait vers les nouveaux locaux.

Une semaine avant le départ les soignants organisaient les visites des nouveaux lieux puis le jour J arriva, les cadres de santé avaient fait appel à une entreprise de déménagement. Pour nous le nécessaire avait déjà été fait, on avait rangé dans les cartons les vêtements d'hiver et d'été, le déménagement avait commencé en début de matinée, et le soir venu tout était installé dans les nouveaux locaux. Le deuxième jour, une réunion soignant soigné avait eu lieu. Les nouveaux règlements prenaient place, les locaux étaient tous neufs, il y avait plus de salles de bain et de toilettes, les chambres étaient luxueuses bref tout était beau.

// ÉRIC



“ Ouf le déménagement est fait !
D'un endroit vétuste on déménage dans un bâtiment moderne.

Avant notre secteur était bien fait mais il y a mieux. Tout le monde courait dans tous les sens. Le déménagement s'est pourtant bien passé.

Le nouveau réfectoire est grand, la réfection par contre du côté cuisine est plus petite.

Les chambres sont plus grandes, on a le droit à un évier par personne.

Le seul problème c'est les douches mis à part la salle de bain, les dernières douches sont petites.

Le couloir est long : il faut bien 200 mètres pour le parcourir.

// DIDIER



“ Les locaux sont très beaux, tout neufs.

Couleurs vivifiantes donnant du bonheur.

Grande superficie.

Calme et dansant sur des musiques endiablées.

Rentrant et sortant pour aller manger de bonnes choses chez le traiteur chinois.

S'habillant et se maquillant au gré du vent.

// FLORENCE



PRÉSENTATION

L'hiver venait de se finir, du moins c'est ce que les températures suggéraient.

Socquette, le chat l'avait lui passé tout seul sous sa niche.

Socquette c'était celui de l'unité Louise Michel située porte 23.

Si quelqu'un avait décidé qu'il apporterait du bonheur aux patients, ça ne voulait pas dire qu'il faisait bien son travail. Dès que quelqu'un l'approchait, il fuyait aussitôt.

ÉLÉMENT DECLENCHEUR

Bénéficiant des travaux de modernisation de la porte 28, l'unité allait bientôt y être relocalisée.

Ça a pris trois jours. Les patients ont pris leurs affaires et les ont emmenées dans de nouveaux locaux. Ils étaient plus beaux, plus nouveaux, plus lumineux.

Mais ce qu'on n'avait pas emmené avec nous, c'était Socquette. Ce chat, on l'aura oublié porte 23 pendant un mois.

Et quand on est un chat et qu'on compte pour seuls rapports humains de se faire apporter le repas deux fois par jour, on fait quoi entre quatre murs pendant un mois ?

CONSÉQUENCE

Ceux qui passaient près de l'unité pouvaient l'entendre miauler toute la journée.

ENFIN

Le mois suivant, il a enfin pu être accueilli dans les nouveaux locaux. Mais ça n'était plus le même chat. Le nouveau Socquette demandait tout le temps à recevoir des caresses. La peur n'a plus.

MORALE

Qui lui en voudra. Comme quoi, ça aide d'être enfermé et isolé contre sa volonté.

// FLORIAN

La parole des soignants



“ Le déménagement annoncé depuis si longtemps est enfin devenu plus concret en 2021. Une fois la date officielle établie, début février, nous avons pu commencer à nous organiser. Un déménagement sur 3 jours ! Premier jour, tous les bureaux et ateliers. Deuxième jour, tous les patients, les lits, le self. Et troisième jour, tout ce qu'on n'aura pas réussi à faire !

Ça a commencé par la visite des nouveaux locaux, et là, surprise ! Beaucoup de chambres, claires, lumineuses, propres, plusieurs salles pour les soins (bureau infirmier, salle de soins, pharmacie et même salle pour les prélèvements et les injections), mais très peu de bureaux. On nous a expliqué que les bureaux seraient à l'étage, mais pas prêts avant le mois de juin ! Il a fallu réattribuer des pièces en bureaux ou en atelier.

Puis nous sommes passés à l'inventaire de tout ce qu'il fallait emporter, et ensuite la mise en cartons. Ne garder que l'essentiel pour les derniers jours et emballer et étiqueter tout le reste. Les patients ont été mis à contribution : distribution de cartons et chacun range ses affaires.

Les locaux étant très différents, il a fallu anticiper. Nous passions de 22 à 25 lits, avec plus de chambres seules, et des couloirs immenses. Chacun s'est vu attribuer une chambre avant le départ et nous les avons accompagnés, avant, pour déposer leurs cartons. Le jour J, il ne restait plus que les lits et quelques affaires à transvaser.

Le self a pu être installé en temps et en heure, tant bien que mal. Opérationnel pour le petit déjeuner du lendemain ! Et c'était parti pour le nouveau Louise Michel : s'approprier les locaux, arpenter ces longs couloirs, découvrir au fur et à mesure tous les petits problèmes qu'on n'avait pas pu anticiper, vider les cartons petit à petit et aménager le nouveau patio.

Un grand merci aux patients, qui ont été très compréhensifs et aidants durant cette semaine un peu particulière.

// HÉLÈNE | ERGOTHÉRAPEUTE



“ Cela faisait à peine quelques mois que j'étais arrivée sur le pôle. Je commençais tout juste à prendre mes marques dans l'ancien Louise Michel. Je commençais à me faire aux murs sales et marqués de graffitis, à l'étroitesse de la salle d'ergothérapie et à cette ambiance si particulière qui y planait. Quand, un matin, on a su officiellement que l'unité en travaux d'à côté serait pour nous.

L'idée d'investir un nouvel espace enchantait tout le monde. Chacun se laissait aller à rêver d'une chambre seule, d'une salle de bain plus accueillante, d'une salle d'activité plus grande et plus lumineuse. C'est à l'occasion de la visite que nous avons pu réellement nous projeter et envisager la suite.

Aujourd'hui, cela fait plusieurs mois que nous avons déménagé. L'appropriation du lieu s'est faite de manière presque évidente. Et même si tout n'est pas parfait, la réhabilitation du bâtiment nous aidera j'en suis sûre à accompagner les patients dans leur rétablissement.

// CLARA | ERGOTHÉRAPEUTE



“ Louise Michel fait peau neuve ! Que ce soit les locaux, neufs, agréables, aux teintes apaisantes et très lumineux, où la typologie des patients accueillis dans l'unité : quel changement !

L'unité Louise Michel offre à ce jour des conditions d'accueil et d'hébergement de meilleure qualité pour les patients et une offre de soins modifiée puisqu'elle est devenue une unité d'entrants et de réhabilitation psychosociale de 25 lits.

Je suis ravie d'avoir pu accompagner les professionnels et être témoin, en tant que cadre de pôle, de ce déménagement et de cette mutation réussie pour cette unité du pôle Paris 12.

// MAGALI STURDIK | CADRE DU PÔLE PARIS 12



“ Lorsque j'ai appris que nous allions déménager, j'ai été contente de pouvoir avoir enfin un bureau convivial pour recevoir les patients.

Depuis, ils ont pris l'habitude de venir s'asseoir dans mon bureau lorsqu'ils le souhaitent.

Nous avons tous pu nous organiser pour aménager nos bureaux appropriés. Le fait d'intégrer des locaux neufs nous a fait du bien pour travailler.

Les patients ont très bien géré ce déménagement et se sont intégrés rapidement dans le nouveau Louise Michel.

Ils se sont proposés afin de nous aider dans ce déménagement.

Ce fut un moment partagé même si parfois nous avons eu quelques difficultés, comme dans tout déménagement.

A ce jour, tout le monde a pris ses marques. Les patients entrants maintenant nous disent qu'ils se sentent bien à Louise Michel, que les lieux sont agréables et il y règne une tranquillité.

Même si la prise en charge du patient a changé, je pense que les lieux contribuent au bon rétablissement.

// LAURENCE | ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE



« Fin janvier 2022, j'ai connu l'ancien service Louise Michel. Ce dernier avait besoin d'un sérieux rafraîchissement de ses murs et un changement au moins partiel de son mobilier : l'usure du temps ! Ce nouveau service aux murs avec de belles couleurs, du mobilier neuf que c'est agréable !

Pour les nouveaux patients et les visiteurs, Louise Michel donne une bonne première impression. On ne peut être que content d'y venir travailler.

/// FLORENTIN | INFIRMIER INTÉRIMAIRE



« Louise Michel...

Un exploit pour l'équipe pluri professionnelle qui a déménagé, a vécu le changement de la fonction de l'unité (passant d'une unité de réhabilitation psychosociale à une unité qui accueille des personnes en état de crise dans le cadre de leur maladie), et ce, malgré toutes les difficultés que connaît l'HOPITAL en général.

Aujourd'hui, le retour que nous avons des personnes hospitalisées, nous permet de redonner de l'ESPOIR et d'ACCOMPAGNER les patients sur le chemin du RETABLISSEMENT...

En tant que cadre de santé de Louise Michel, je souhaite dire un GRAND MERCI

+ à tous les professionnels qui ont été de cette aventure,

+ à tous ceux qui continuent de croire en ce projet.

Et BIENVENUE à ceux qui souhaitent nous rejoindre.

/// FRANCINE TONO | CADRE DE SANTÉ



« Depuis février 2022, l'unité Louise Michel a connu quelques changements. Etant infirmière intérimaire, j'ai commencé à y faire des

missions depuis juillet 2021. Le premier changement, et le plus visible, est le changement de locaux. Nous avons emménagé dans des lieux beaucoup plus grands, avec une décoration plus moderne, ce qui, pour ma part, améliore la qualité de vie au travail. Ensuite la prise en charge des patients, qui reste assez différente.

L'ancienne unité de réhabilitation psychiatrique, ouverte, est devenue une unité d'entrants, « semi-ouverte » voire « fermée », où nous accueillons des patients en phase aiguë. Ce qui a également été pour moi un changement. N'ayant jamais travaillé en tant qu'infirmière diplômée d'Etat en unité psychiatrique, cela m'a permis d'en apprendre plus sur la prise en charge, l'accueil, les différentes thérapeutiques et les différents recours chez des patients en crise. Mais également d'approfondir mes connaissances en pratique sur les soins relationnels, qui permet de nous découvrir tant sur le plan professionnel que personnel.

/// OUMI SVLLA | INFIRMIÈRE INTÉRIMAIRE



« Louise Michel, ancienne unité de réhabilitation, devenue unité d'entrants depuis son déménagement en février 2022, pour des locaux tout neufs et plus vastes, et un confort qui donne juste envie d'y rester pour donner le meilleur de soi selon sa fiche de poste.

Toute l'équipe Louise Michel, sous la conduite de la Cadre de santé, Madame Tono, s'est mobilisée efficacement pour le bon déroulement de ce déménagement. Mme Tono arrivait très tôt le matin et rentrait très tard le soir pour assurer le suivi des patients et des travaux. Tous ensemble, on transportait le petit matériel, on faisait les lits des patients. D'ailleurs, l'équipe était en admiration de voir une Cadre de santé capable de retirer sa blouse pour faire les lits de patients et le ménage. Il a fallu demander à la lingerie d'augmenter la dotation du linge.

On réfléchissait tous ensemble sur la disposition du matériel dans le service. Les nouveaux locaux Louise Michel ont suscité beaucoup de visites des agents d'autres services. Tous ont trouvé l'unité très sympa. Les collègues ASH ont revendiqué un renfort de l'équipe ainsi qu'un matériel plus efficace afin de bien assurer le nettoyage des locaux.

Evidemment, ce changement entraînant une prise en charge des patients complètement différente, avec une équipe soignante, pour la plupart intérimaires et pas spécialement formée pour l'accueil des patients en unité de crise n'a pas été facile. Mais la capacité d'adaptation de l'équipe face à ce changement donne aujourd'hui des résultats satisfaisants qui font simplement la fierté de Louise Michel. A ce jour, les médecins se disent plus sereins face à une équipe intérimaire fidèle.

Il est à noter au passage le changement d'horaires qui est assez avantageux pour les patients, notamment dans la continuité des soins.

L'équipe pluri professionnelle se réunit tous les mercredis pour discuter ensemble de la rédaction d'un règlement intérieur.

Il y a encore des objectifs à atteindre, notamment le recrutement de l'équipe infirmière.

/// JEANNETTE | AIDE-SOIGNANTE

/// PROPOS RECUEILLIS ET RETRANSCRITS PAR HÉLÈNE BUÉE, ERGOTHÉRAPEUTE DANS L'UNITÉ LOUISE MICHEL, PÔLE DU 12^e ARRONDISSEMENT.

Psychiatrie parisienne

Renouvellement de la convention cadre EHPAD CASVP-GHU/ASM 13/HSM

Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP), le GHU Paris psychiatrie et neurosciences, l'ASM 13 et les Hôpitaux de Saint-Maurice ont renouvelé leur partenariat pour améliorer le parcours de soins des personnes âgées le 28 juin dernier.

Ce partenariat entend :

- + favoriser l'hébergement des personnes âgées atteintes de maladies psychiatriques,
- + faciliter l'accès et la coordination des parcours de soins des résidents,
- + réduire l'impact des troubles psychiatriques sur l'autonomie fonctionnelle, la qualité de vie, la morbidité et la mortalité.

Les structures du CASVP reçoivent une population parisienne fragilisée, parfois précaire et vulnérable, au sein de laquelle la prévalence des troubles psychiques est plus élevée que dans la population générale du même âge.

Ce partenariat répond aux besoins des personnes âgées en termes d'hébergement, de prise en charge des maladies psychiatriques et de la souffrance qu'elles engendrent. La souffrance psychique du sujet âgé est en effet sous-estimée et bénéficie de peu de soins adaptés. Il tient également compte des spécificités de la dépendance associée à ces maladies.

Les patients subissent, tout au long de leur vie, une stigmatisation et des discriminations liées à leur maladie psychiatrique qui, lors de l'arrivée en âge, engendre parfois des difficultés à être admis en établissements pour personnes âgées. La lutte contre cette double stigmatisation (vieillesse et maladie mentale) s'inscrit dans les recommandations de l'OMS.

Pour rappel, la convention renouvelée comprend un axe de prise en charge pour des admissions favorisées de patients GHU/ASM 13 /HSM Paris au sein des EHPAD du CASVP.

Elle permet le passage d'un soignant et une coordination avec la psychiatrie de secteur de psychiatrie au sein des EHPAD du CASVP (renforcement des équipes avec une IDE dédiée pour 100 lits d'EHPAD) et également le renforcement des liens équipes d'EHPAD et équipes de secteur psychiatrique.

Cette collaboration s'appuie sur un axe de formations à destination de tous les soignants non médicaux, des formations flashs destinées aux médecins, des formations « initiation à la psychiatrie » et le renforcement des enjeux de partenariat et d'acculturation mutuelle sur le terrain.

Des demi-journées thématiques annuelles de rencontres sont organisées entre les trinômes « sujets âgés » du GHU Paris (médecin + soignant + assistant social) et les équipes des EHPADs.

Enfin, elle comprend un axe de recherche sur le profil des personnes orientées du GHU Paris au sein des EHPAD du CASVP.



Ce partenariat répond aux besoins des personnes âgées atteintes de maladies psychiatriques.

CHIFFRES

+ La prévalence dépressive (de la simple présence de quelques symptômes jusqu'à des états dépressifs caractérisés) est estimée autour de **40%**, la moitié des résidents concernés ne bénéficiant pas de soins.

+ Près d'**une personne sur sept** atteintes de schizophrénie est âgée de plus de 65 ans. L'accueil des personnes atteintes de maladies psychiatriques chroniques sévères, devenues dépendantes continue de croître.

+ **129 patients** issus des secteurs de psychiatrie parisiens ont été admis dans les EHPAD du CASVP.

Addictologie ELSA : un des acteurs clés de la prise en charge des conduites addictives à l'hôpital

Les addictions et leurs conséquences constituent un problème de santé publique majeur, dont les effets sont multiples, tant sanitaires que sociaux. La prise en charge des personnes ayant des conduites addictives mobilise fortement les acteurs du système de santé, notamment les établissements de santé, avec en première ligne les services d'urgence. Parmi les dispositifs existant, les équipes de liaison et de soins en addictologie (ELSA) ont été créées en 1996.

Les ELSA sur notre groupement

L'ELSA des HSM et l'ELSA du CHM forment l'ELSA de Territoire. Les ELSA sont des équipes mobiles pluridisciplinaires qui proposent des actions de soins, de prévention, d'information et de sensibilisation auprès des patients présentant des conduites addictives.

Elles facilitent l'accès aux soins en proposant une prise en charge individuelle et/ou en groupe aux personnes ayant une dépendance à un produit et demandant une aide en ce sens.

Elles interviennent en soutien aux équipes des services de soins et assurent des actions de formations.

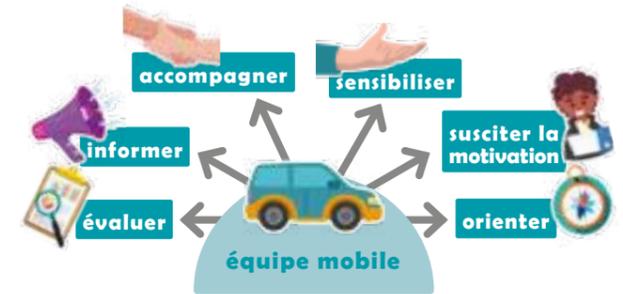
Elles accompagnent les patients au-delà de l'hospitalisation en faisant le lien avec des dispositifs extérieurs de suivi.

Les ELSA sont également à la disposition des membres du personnel qui le souhaitent.

L'ELSA du CHM est intégrée dans un dispositif plus large comprenant le CSAPA JET 94 (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) basé au Plessis Tréville et les consultations en tabacologie ouvertes à tous sur rendez-vous les lundis, mardis après-midi, mercredi et vendredis dans le pavillon Oasis.

L'ELSA des HSM propose également, depuis peu, une consultation en addictologie sur rendez-vous dans ses locaux du site Esquirol (porte V10).

Nos actions auprès du patient



Hôpital sans tabac

Une étude publiée mi-décembre 2022 par Santé Publique France indique, qu'après une baisse d'une ampleur inédite chez les adultes entre 2014 et 2019 puis une stagnation en 2020, le tabagisme est reparti à la hausse en 2021. Ce rebond alarmant est particulièrement marqué chez les personnes défavorisées, chez les femmes, et chez les personnes à la santé mentale fragile. La crise sanitaire avec ses impacts sociaux et psychologiques, mais aussi la morosité économique actuelle, pourraient en partie expliquer l'augmentation des conduites addictives. Or, 75 000 personnes meurent du tabagisme et de ses complications chaque année en France.

Dans le cadre du fond de lutte contre les addictions de l'ARS Île-de-France, les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne ont obtenu une subvention de 237 540 € sur 2 ans. Cette somme est destinée à développer le projet « Lieu de santé sans tabac » au sein du GHT pour toutes les actions relatives à la prise en charge des patients fumeurs dans le cadre de leur parcours de soins (avant, pendant et après l'hospitalisation), dans la formation de tous les personnels soignants à la prise en charge des patients fumeurs, sans oublier la prise en charge des personnels fumeurs et des étudiants fumeurs des IFSI et de l'ENKRE.

L'objectif est de favoriser la diminution, voire la disparition, du tabagisme dans l'enceinte de l'hôpital en mettant en place des abris réservés aux fumeurs évitant ainsi le tabagisme passif des patients et du personnel. Dans ce cadre, différentes actions de prévention et d'aide aux patients fumeurs vont progressivement être mises en œuvre. Des mesures d'aide au sevrage sont également prévues pour les professionnels qui le souhaitent.

Cette démarche a débuté à l'occasion de la campagne nationale « Novembre, mois sans tabac », avec la diffusion à l'ensemble du personnel de l'enquête sur le tabagisme en établissement de santé réalisée par le RESPADD (Réseau des établissements de santé pour la prévention des addictions). Cette enquête fait partie de la phase d'état des lieux. Les résultats feront l'objet d'un retour à l'ensemble des personnels début 2023.



Contacts au CHM

D^r Martial Prouhèze, responsable médical
Martial.PROUHEZE@ght94n.fr

D^r Simona Bucur, psychiatre addictologue
Simona.BUCUR@ght94n.fr

Tél. : 01 43 93 77 09

Cécile Léo, infirmière
Cecile.LEO@ght94n.fr
Tel. : 06 07 54 21 85

Contacts aux HSM

D^r Pauline Muffang, responsable médical, psychiatre addictologue

Virginie Tardivel, Infirmière en Pratique Avancée et Infirmière Spécialiste Clinique dans le champ de la psychiatrie-santé mentale et addictologie

elsa-hsm@ght94n.fr

Tél. : 01 43 96 68 61



Massage bien-être.



Relaxinésie.

Service de soins somatiques Laennec Massage bien-être en psychiatrie

Le massage bien-être s'adresse aux patients hospitalisés. Il se définit comme une intention bienveillante qui prend forme grâce au toucher et à l'enchaînement des gestes sur l'ensemble du corps ou une partie de celui-ci.

communication verbale et non verbale, à renforcer l'estime de soi et contribue à désamorcer l'agitation.

Le massage est toutefois contre-indiqué si le patient souffre de délire érotomaniaque, de phlébite ou de lésion tissulaire.

Une autre alternative au massage est la relaxinésie. Il s'agit d'un mode de relaxation et de remise en forme fondée sur le lâcher-prise, la mobilisation passive et les étirements doux.

Cette technique, réalisée à l'aide d'une étole ou de foulards s'adresse aux personnes qui n'acceptent peu ou pas le massage traditionnel et peu se faire de manière ludique.

Je propose des massages abdominaux (en prévention de la constipation) et circulatoires sur indication médicale.

Les séances se déroulent du lundi au vendredi de 10h30 à 15h30 (horaires susceptibles de changer en fonction des activités déjà planifiées). Des fiches de suivies d'activités sont réalisées et mises dans le dossier de soin du patient.

Je souhaite élargir cette activité aux Hôpitaux de Saint-Maurice aux patients du site National et au personnel.

Cette activité permettrait de collaborer au projet paramédical de recherche sur les thérapies alternatives de lutte contre la douleur de l'établissement.

NATHALIE MARCHADIER | AIDE-SOIGNANTE ET PRATICIENNE EN MASSAGE BIEN-ÊTRE AVEC DIFFÉRENTES SPÉCIALISATIONS SUR LE TOUCHER MASSAGE (PSY, FIN DE VIE, DOULEUR)

Le massage a pour finalité de détendre, relaxer, remettre en forme, rassurer, communiquer ou simplement procurer du bien-être agréable à recevoir avec attention et bienveillance. Le praticien écoute la personne à masser, pour lui offrir un massage personnalisé et adapté à ses besoins. Elle se laisse alors aller à la détente psychique et physique.

Le massage bien-être désamorce les nœuds musculaires dus au stress et aux mauvaises postures, il apaise les tensions et active les fonctions du corps et quelquefois évite de prendre un antalgique.

Il apaise également le système nerveux et favorise la sécrétion d'hormones de bien-être (sérotonine, endorphine et ocytocine) lesquelles favorisent la détente et atténuent les douleurs.

Le massage en psychiatrie aide le patient à mieux accueillir les soins, à être plus autonome dans le soin, à améliorer la

Réouverture du cabinet dentaire

C'est avec un matériel flambant neuf que le cabinet dentaire situé porte P19 du site Esquirol a rouvert ses portes en avril dernier.

Il est ouvert aux patients sur rendez-vous au poste 6689.





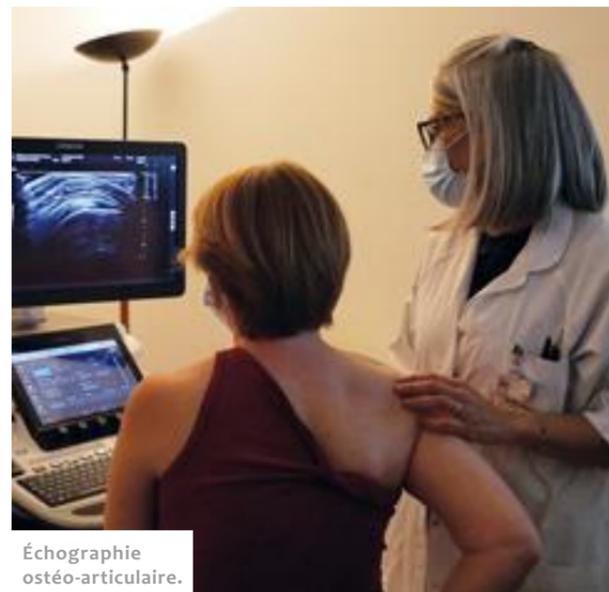
Imagerie médicale La prise de rendez-vous en ligne

Le service d'imagerie médicale a une activité polyvalente avec une forte orientation ostéo-articulaire. Les médecins du service entretiennent avec leurs collègues cliniciens des liens anciens, continus et étroits. Le service est ouvert du lundi au

vendredi de 8h30 à 17h30 et il est désormais possible de prendre les rendez-vous d'imagerie sur [Doctolib.fr](https://doctolib.fr) ou via le site internet de l'hôpital.

Les examens réalisés sont :

- + la radiographie de l'adulte et de l'enfant,
- + l'échographie générale de l'adulte, de l'enfant et du nouveau-né,
- + l'échographie ostéo-articulaire,



Echographie ostéo-articulaire.

- + le doppler veineux,
- + les infiltrations radioguidées et échoguidées :
 - + infiltration articulaire (épaule, coude, poignet, main, hanche, genou, cheville, pied...),
 - + ponctions, aspiration de calcifications (épaules...),
 - + infiltration rachidienne (articulaires postérieures, épiderales, foraminales, intrathécales...), bursographie et infiltration péri-articulaire,
 - + arthrodistension et infiltration d'épaule (capsulite),
 - + viscosupplémentation articulaire (acide hyaluronique).
- + le scanner de l'adulte, de l'enfant et l'arthroscanner,
- + l'IRM (imagerie par résonance magnétique),
- + l'ostéodensitométrie permet de mesurer la densité minérale osseuse (DMO). Elle constitue actuellement l'approche la plus précise pour établir le diagnostic de l'ostéoporose,



- + l'EMG (électromyogramme),
- + l'électrophysiothérapie (uniquement pour les besoins des services cliniques). La physiothérapie a un intérêt dans le traitement de la douleur. Elle regroupe un ensemble de traitements (ultrasons, courants de basse et haute fréquence, courant continu, cryothérapie, pressothérapie...) qui permet d'apporter une réponse locale à une pathologie douloureuse.

D^e ASSIA BENVAMINA | CHEFFE DU SERVICE IMAGERIE MEDICALE
ISABELLE MASSAR | CADRE DU SERVICE IMAGERIE MEDICALE

En projet

Suite à l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé, le projet phare du service d'imagerie est l'installation d'une IRM au sein de l'établissement pour renforcer l'offre médicale.

Le secrétariat vient pour cela de déménager de l'autre côté du hall de la balnéothérapie à la place de la bibliothèque.

L'autre projet, en lien avec le précédent, est la rénovation de l'unité d'électrophysiothérapie.

De plus, dans le cadre d'un partenariat renforcé entre les praticiens, le service d'imagerie médicale veut développer la mise en place d'un maillage d'échange d'images pour améliorer la qualité et la sécurité des soins des patients. Il est question également de développer la prise en charge de l'arthrose ou de la pathologie tendineuse grâce au traitement par injections de plasma riche en plaquettes (PRP)...



Le service des sports dans de nouveaux locaux



Le nouvel espace sportif a ouvert début juillet porte P31 sur le site Esquirol.

Il accueille les patients de psychiatrie des HSM sur prescription médicale et pourrait progressivement s'ouvrir à d'autres services.

Dans un décor coloré et moderne, il met en place des activités de sport, de jeux et des techniques de conscience corporelle.



Ce service a intégré des locaux qui étaient auparavant occupés par l'ancienne salle de cinéma fermée depuis de nombreuses années. La libération de cet espace début 2022 a nécessité une forte mobilisation des services techniques et logistiques et de la Direction des affaires générales.

47 fauteuils de cinéma, un piano et les rideaux de scène ont été dispatchés dans les services de soins qui le souhaitent et 67 autres fauteuils à rénover ont été donnés à des



professionnels de l'établissement. Des archives, mais aussi du matériel audiovisuel incluant l'antique projecteur de cinéma, ont été déposés aux archives départementales.

De nombreux livres issus de l'ancienne bibliothèque des patients (actuelle salle de formation « K4 ») étaient stockés dans cette salle. Ils ont fait l'objet d'une campagne de dons, de même que les ouvrages de l'ancien centre de documentation situé au 1^{er} étage de la cour d'honneur Esquirol. 34 ouvrages ont été remis pour estimation à un commissaire-priseur. De nombreux livres et documents ont été donnés à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (bibliothèques de l'Institut d'Histoire de la Révolution française, du Centre de Recherche en Histoire Moderne et du Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques). Afin de donner une seconde vie aux ouvrages restant, plusieurs foires aux livres ont été organisées afin que le personnel intéressé puisse venir les récupérer.

Réouverture de la bibliothèque ACLEM

La bibliothèque des patients et du personnel tenue par l'ACLEM a ouvert ses nouveaux locaux à proximité du hall de la balnéothérapie et vous propose de nombreux livres, BD, revues... Venez rencontrer l'équipe les mardis et jeudis de 10h30 à 16h30.

L'inauguration de ce nouveau local a eu lieu le 16 mars en présence de Christophe André, écrivain, psychiatre et psychothérapeute. À cette occasion, l'ACLEM a tenu un stand **Braderie de livres** dans le hall de la balnéothérapie.



Une partie de l'équipe de l'ACLEM.

APIH Faites du sport !

L'association du personnel inter-hospitalier (APIH) propose des activités physiques, sportives, et culturelles aux salariés des Hôpitaux de Saint-Maurice et du Centre Hospitalier Les Murets.



- + un service de billetterie (tickets de cinéma UGC, SPA à Val d'Europe, aquarium de Paris, Disneyland Paris, Astérix, Puy du Fou et Futuroscope),
- + des locations vacances en mobil-home et au ski,
- + des commandes groupées de parfums, de thé et de café de grandes marques,
- + l'APIH organise des sorties culturelles à la journée et des week-ends détente.

Les catalogues des prestataires sont disponibles à l'APIH et sur le site internet de l'association : aphsm.fr - code d'accès : Hsm9.berthou



JACQUELINE CADOU | PRÉSIDENTE DE L'APIH

Du lundi au dimanche, l'APIH propose à ses adhérents des cours collectifs et en accès libre :

- + des activités encadrées par des enseignants diplômés : yoga, abdos fessiers, aquagym (APS), fitness cardio danse, pilâtes, gym d'entretien, stretching, cours de tennis enfants et adultes, taïso pour les retraités (gratuit),
- + l'accès libre à deux courts de tennis et à une salle de musculation.

Toutes les activités permettent aux salariés de pratiquer une ou plusieurs activités dans la convivialité et la bonne humeur.

L'APIH participe également au développement de la pratique des activités physiques pour des patients.

Depuis trois ans, en partenariat avec le D' Quentin et l'association Cosmos et Viacti, des activités physiques adaptées sont proposées le jeudi à des personnes à mobilité réduite.

Depuis mars 2022, le « tennis santé bien-être » est proposé aux patients de psychiatrie. Le personnel hospitalier est accompagné d'une enseignante qualifiée « tennis santé bien-être ». Les cours ont lieu sur le terrain d'Esquirol. Certains patients répondent toujours présents et ne ratent pas une séance ! En collaboration avec les équipes médicales, des objectifs thérapeutiques sont proposés. Ils sont nombreux et peuvent varier en fonction de chacun : perte de poids, travail cardio et musculaire, lutte contre la sédentarité, apprentissage de nouvelles techniques, socialisation.

Activités culturelles

L'APIH est affiliée à la FNAPH (fédération nationale des amicales du personnel hospitalier). Ce qui lui permet de proposer à ses adhérents et au personnel, des prestations à tarif préférentiel :

À VENIR

- ☞ **Week-end culturel de 3 jours**
Du 27 au 29 mai
Visite de Granville et du Mont Saint-Michel
- ☞ **Tournoi interne de tennis messieurs, dames et enfants**
De mai à juin

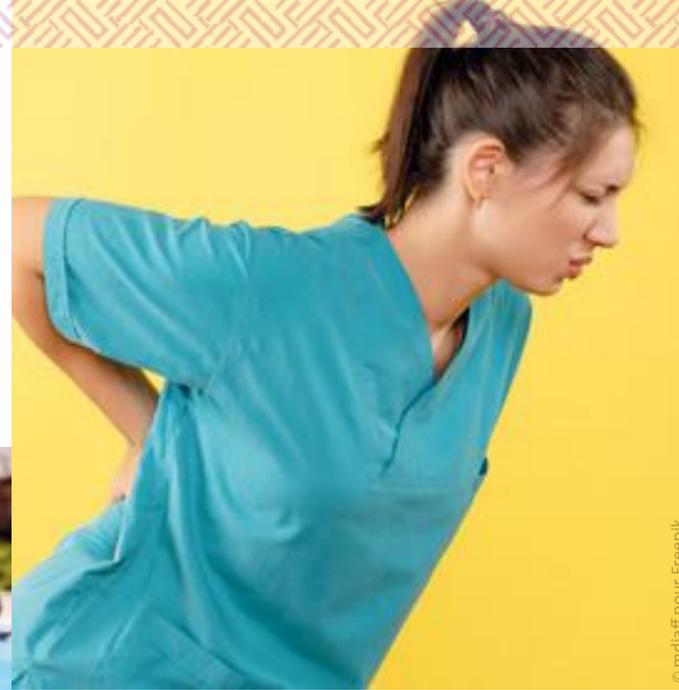
L'APIH vous accueille sur rendez-vous au sous-sol du pavillon Berthoumeau porte B3, site National.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter l'APIH par mail ou par téléphone :

- + apih94410@gmail.com
- + téléphone : 06 03 21 83 56



Au CHM, l'association SAM (Sport Aux Murets) propose également des activités sportives au personnel. Pour en savoir plus, rendez-vous les lundis, mardis et vendredis de 17h à 19h à la salle de sport de l'Espace Utopia.



Troubles musculo-squelettiques (TMS) Une collaboration innovante entre l'ENKRE et les HSM

Une nouvelle forme d'intervention pour prévenir les TMS a été expérimentée cette année aux HSM en collaboration avec l'ENKRE (École Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation). Elle consiste en une intervention de 8 groupes d'étudiants *in situ* dans 8 services.

Les services volontaires sont variés (de la crèche aux cuisines en passant par le magasin et les services de soins). Ils permettent de faire découvrir aux étudiants des espaces de travail où ils n'ont pas l'habitude d'officier.

Les troubles musculosquelettiques sont l'une des conséquences de l'activité humaine sur l'Homme notamment au travail.

Ils touchent toutes les parties du corps (muscles, tendons, tissus mous, os...) toutes les localisations et ont une répercussion sur la sphère professionnelle, personnelle et sociale. Ils ont pour conséquences des gênes, des douleurs, limitant les mouvements, le port de charge et certaines positions. Ils peuvent entraîner des restrictions et à l'extrême une impossibilité d'exercer certaines activités de ces trois sphères.

Les TMS sont donc un risque de toute activité. Ils doivent être anticipés, limités, pris en charge une fois installés. Un Copil TMS est en place sur le GHT, il se réunit à minima 4 fois par an.

Les formations sont l'une des méthodes plébiscitées pour l'intervention sur ces troubles mais dont on connaît les limites depuis le début des années 2000. Elles sont malgré tout en place sur les Hôpitaux de Saint-Maurice et ouvertes aux agents.

Chaque groupe d'étudiants est encadré par un formateur. Ils interviennent au cours d'une 1ère phase diagnostic caractérisée par la passation de questionnaires, d'observations des agents et des équipes en activité. Puis, ils exposent au personnel une seconde phase d'interventions spécifiques basées sur les données recueillies, analysées et discutées.

Ces travaux ont un double objectif : intervenir sur les TMS auprès du personnel et valider le SESA (Service Sanitaire des Etudiants en Santé) des étudiants en masso-kinésithérapie. Dans ce cadre, des travaux dirigés permettant des cadrages, échanges et critiques ont été mis en place.

Les interventions sur site semblent être une des voies d'action sur les TMS, notamment, plébiscitées ces dernières années. Elles sont « situées » non standardisées et conçues pour répondre aux problématiques locales.

Ce projet est un succès. Il a été très bien accueilli par les professionnels, les étudiants et les encadrants. La volonté des pilotes est de le pérenniser en l'améliorant au cours des expériences et en renouvelant le dispositif annuellement.

ANNE-CHRISTÈLE BUTHIAUX, ELSA BERESSI, WILLIAM SUAREZ

À VENIR

Journée bien-être au travail au CHM et aux HSM courant juin.

Investissements du quotidien

Suite au Ségur de la Santé, le gouvernement octroie aux établissements de santé des enveloppes financières destinées à soutenir les « investissements du quotidien » en faveur des patients et du personnel. Une somme de près de 843 000 € a été attribuée à notre groupement hospitalier pour 2022.

En 2020 et 2021, cela a notamment permis l'achat de divers mobilier et matériel pour l'équipement des services (mobilier de bureau, vélos et abris vélos, mobilier de jardin, matériel médical...), de matériel informatique, de matériel biomé-

dical (verticalisateurs, fauteuils roulants, lits médicalisés) et la réalisation de travaux de rénovation des locaux dans les services de soins.

Ces investissements du quotidien se poursuivent avec le déploiement de dispositifs de visioconférence intégrés (sans multiplication de fils apparents et extérieurs). Cette opération a débuté en janvier 2023 et se poursuivra sur toute l'année.

Rencontre avec Clémence Dreux

responsable des services des majeurs protégés de territoire

Pouvez-vous présenter votre métier ?
Je suis préposée d'établissement. C'est le nom que l'on donne aux personnes habilitées par le préfet pour exercer des mesures de protection au sein d'un établissement sanitaire et social.

Mon métier est mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM).

Je suis arrivée au sein du CH les Murets en juin 2019. Depuis novembre 2019, j'assure la coordination des deux services Majeurs protégés (CHM et HSM). Je fais partie de la direction de la qualité, du parcours administratif du patient de territoire (DQPAPT).

Quelles sont vos missions ?

Je suis nommée par le juge des tutelles pour exercer les mesures de protection qui me sont confiées. Il s'agit de personnes qui sont ou ont été hospitalisées et ont fait l'objet d'un signalement personne vulnérable ou directement d'une demande de mesure de protection.

Les patients sont issus historiquement des filières de psychiatrie et, plus récemment, des filières de gériatrie.

Dans le cadre de la DQPAPT, je travaille en collaboration avec Maryse Pasturel, cadre socio-éducatif, afin de développer une dynamique de pôle social au sein du groupement hospitalier de territoire (GHT).

Quelles sont les mesures que vous exercez ?

Seules les tutelles, les curatelles simples ou renforcées et les sauvegardes de justice avec mandat spécial sont exercées au sein du GHT.

Les mesures sont destinées à la protection tant de la personne que de ses intérêts patrimoniaux. Elles peuvent également ne concerner que l'une ou l'autre de ces dimensions (mesure aux biens et mesure à la personne) :

- la sauvegarde de justice : Il s'agit d'une mesure de protection juridique temporaire avant la mise en œuvre éventuelle d'une mesure plus durable (de type curatelle ou tutelle) pour un majeur. Elle est ordonnée en urgence au cours de l'instruction de la demande de mesure de protection.
- la curatelle : Le majeur a besoin d'être conseillé et assisté dans les actes de la vie civile. Le majeur ne peut agir seul ; le curateur non plus. Le principe de double signature prévaut. En curatelle simple, l'intervention ne concerne que l'épargne et le patrimoine. En curatelle renforcée, tous les aspects sont concernés incluant une gestion des ressources et du budget.
- la tutelle : Le majeur a besoin d'être représenté dans les actes de la vie civile. Le tuteur agit en lieu et place du majeur.

Aux CH les Murets, nous travaillons principalement avec les tribunaux de Nogent-Sur-Marne, Sucy-en-Brie et Saint-Maur-des-Fossés. Aux Hôpitaux de Saint-Maurice, avec les tribunaux de Charenton-le-Pont et Paris.

Comment fonctionnent vos services ?

Les deux services Majeurs protégés fonctionnent différemment :

- Aux CH Les Murets, j'exerce les mesures de protection avec deux assistantes spécialisées.

Nous exerçons 100 mesures.

Nous sommes joignables au
01 45 93 71 96
majeurs.proteges@ght94n.fr

- Aux Hôpitaux de Saint-Maurice, un second préposé est présent : Olivier Rusak. Il assure les fonctions de chef de service. Les mesures sont réparties entre trois gestionnaires de mesures.

Nous exerçons 101 mesures.

Nous sommes joignables au
01 43 96 61 59
majpro.hsm@ght94n.fr

Quelle est l'intérêt d'un service Majeurs protégés au sein d'établissements comme les nôtres ?

C'est une réelle plus-value.

La proximité entre nos services, les équipes de soins et les assistants de service social permet de gagner en efficacité. Nous travaillons ensemble avec une dynamique commune.

La conséquence directe est un meilleur accompagnement de l'usager.

C'est dans ce cadre que je préconise réellement notre nomination pour les mesures concernant des patients hospitalisés au long court.

Une autre information ?

Je suis consciente de la complexité de notre thématique et des interrogations et/ou incompréhensions qui peuvent parfois en découler.

Je suis disponible avec plaisir pour venir dans les services détailler le fonctionnement des mesures de protection et répondre à des questions précises.

Vous pouvez également me contacter par mail ou téléphone pour toute précision, renseignement ou conseil concernant les mesures de protection.

01 45 93 71 51 (CHM) ou 07 87 37 22 04
clemence.dreux@ght94n.fr

Nouvelle composition des directoires

Le directoire est une instance composée de membres du personnel de l'établissement, dont une majorité de membres du personnel médical, pharmaceutique, maïeutique et odontologique. Les directoires du CHM et des HSM comprennent depuis l'année dernière un usager (pour celui des HSM) ainsi que des cadres de pôle.

Les directoires se réunissent au moins huit fois par an selon un ordre du jour déterminé. Chaque séance du directoire fait l'objet d'un relevé de conclusions. Les « Minutes du directoire » sont accessibles à l'ensemble du personnel sur intranet dans le kiosque documentaire pour le CHM et dans la GED pour les HSM.



© rawpixel pour Freepix

Trois questions sur la CMG avec le D' Renaud Péquignot, président de la CMG des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne



Vous avez été élu président de la Commission médicale de groupement (CMG) mise en place en 2022, pouvez-vous nous présenter cette instance ?

La CMG est l'instance où siègent les représentants des médecins des établissements qui constituent les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne, que ce soit les membres ou les partenaires et associés tels que l'HIA Begin, l'institut Le Val Mandé, les HAD...

Lors de la première CMG qui s'est tenue le 21 juin 2022, le D'Alain Cantero a également été élu vice-président.

Pour résumer la philosophie qui nous anime, il s'agit d'augmenter les recettes du GHT en s'appuyant sur nos nombreux projets et en rendant visible à nos financeurs le travail du terrain.

Quel est l'objet d'une CMG ?

La CMG est là pour créer et faire vivre le projet médical de groupement. Elle structure les politiques de groupement et flèche les moyens humains en fonction des projets. Chaque Commission médicale d'établissement (CME) choisit par la suite les personnes qui incarneront les activités ainsi financées.

Quel impact la fusion aura-t-elle sur la CMG ?

La fusion des HSM et du CHM est le plus gros mais aussi l'ultime chantier de la CMG. En effet, à la fusion des deux hôpitaux, la CMG disparaîtra et sera remplacée par une CME unique pour le nouvel établissement.

Cette instance devra donc trouver une nouvelle place pour les partenaires actuels de notre groupement hospitalier.



Renforcement des staffs médico-psycho-sociaux de la Maternité pour un parcours coordonné et gradué au retour à domicile post-partum (52 000 €).

Prolongation de l'unité d'**équipe mobile Covid long** (134 800 €).

Projet HEVEAS (Hôpitaux de Saint-Maurice et Ecoles du Val-de-Marne ensemble pour les apprentissages scolaires) porté par le pôle SMR enfant (40 000 €).

Financements d'une **équipe mobile de psychiatrie du sujet âgé** aux HSM (194 000 €) et au CHM (280 000 €).

Équipe de suivi intensif dans la communauté (FACT - pôle Paris 11) (333 000 € sur 3 ans).

Renouvellement du financement des **formations d'infirmier en pratique avancée** (IPA).

Création de **nouveaux postes de médiateurs de santé-pairs** aux pôles Paris 11 et pôle Paris 12 (90 000 € pour 2 postes sur 2 ans).

Réhabilitation de la cour intérieure de l'hôpital de jour Le 124 (pôle 94i02-CCASA) grâce à la Fondation des Hôpitaux (25 555 €).

Dispositifs visant à prévenir les **passages aux urgences et les ré-hospitalisations évitables des personnes âgées** (316 540 € sur 2 ans).

Soutien aux séances de **médiations animales** (équithérapie) organisées au pôle 94G16 par la Fondation Adrienne et Pierre Sommer (6000 €).

HDJ SMR pour la prise en charge de **patients Covid long** (150 000 € reconduit).

Projet de **rééducation des accidentés de la route** dans le cadre de l'appel à projets de la Délégation à la sécurité routière du ministère de l'Intérieur (132 273 €).



Certification Qualiopi

Les IFSI Jean-Baptiste Pussin et Séraphine de Senlis, ainsi que l'Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation, ont passé avec succès la certification Qualiopi. Cette démarche, désormais obligatoire, est basée sur un référentiel national et atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les organismes de formation. La certification Qualiopi doit être renouvelée tous les 3 ans.

Véronique Cagnon

Après 5 années passées au CH Les Murets, me revoilà depuis décembre 2021, aux HSM en tant que Cadre de Pôle du CTIRC.

J'ai toujours pris plaisir à travailler dans cet établissement.

J'y ai d'ailleurs fait toute ma carrière, en ayant débuté en tant qu'ASH en 1983.

Preuve que la promotion professionnelle aux HSM existe et reste pérenne.



D^r Mathilde Chevignard est chef de pôle du SMR enfant depuis décembre 2021. Spécialisée en Médecine Physique et Réadaptation, elle est arrivée en 2003 au SMR enfant, dans le service de rééducation des pathologies neurologiques acquises. Elle s'est beaucoup investie dans la recherche et l'enseignement sur le thème des lésions cérébrales acquises de l'enfant et de l'adolescent. Elle coordonne le DIU « Traumatisme Crânien de l'Enfant et de l'Adolescent et Syndrome du Bébé Secoué ». Elle est membre du Centre de Référence National de l'AVC de l'Enfant et participe aux travaux de plusieurs sociétés, comme le groupe « Qualité de la Survie » du groupe de travail européen sur les tumeurs cérébrales de l'enfant, la Société de Neuropsychologie de Langue Française (SNLF) et l'International Pediatric Brain Injury Society (IPBIS).



Après un Master de sociologie des migrations et l'EHESP, **Basile Rousseau** est arrivé comme élève directeur aux HSM, puis, en janvier 2022, a été nommé directeur de la

filière psychiatrie et santé mentale et directeur référent de tous les pôles de psychiatrie du GHT (sept aux HSM et cinq aux Murets).

« Venant de la sociologie, j'ai souhaité aller vers la psychiatrie, qui requiert de s'intéresser à toutes les dimensions des patients. »

Mathieu Proteau, ingénieur logistique, est arrivé le 5 septembre 2022 à la DAHL. Il est responsable hôtelier pour le GHT et il est chargé de mission pour la future plateforme logistique du GHT. Fort d'une expérience de 22 ans en restauration et logistique, il était ces 5 dernières années à Henri-Mondor (AP-HP).



D^r Nicolas Pastour est chef de pôle de Paris 12 depuis le 2 janvier 2022. Il était précédemment au pôle Paris 11 et dans les Yvelines. Il valorise la place des usagers et des familles, soucieux de l'accueil et de leur représentation dans les prises de décision sur le fonctionnement de pôle.

Soucieux aussi du suivi des usagers par la mise en place d'une équipe mobile.

Arrivée le 16 janvier 2023 comme cadre de pôle de Paris 12, **Fatma Anani** vient de l'IFSI Jean-Baptiste Pussin où elle était cadre supérieure depuis 2015.

Les 20 années précédentes, elle les a passées au Centre Hospitalier Les Murets comme élève infirmière, puis infirmière, puis cadre.

Elle est attachée au bien-être des patients comme des professionnels.



C'est avec émotion que le **D^r Mirelle Peyre**, ancienne responsable du service de médecine physique et réadaptation - orientation orthopédie et traumatologie du sport - a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. Une décoration remise le 4 octobre par le Général Bernard Barrera,

commandeur de la Légion d'honneur, en présence du Pr Jacques Rodineau qui a créé le service de rééducation - traumatologie du sport en 1983.



Le **D^r Françoise Berthet**, cheffe du pôle médico-technique de territoire, a célébré son départ à la retraite en septembre dernier en présence de nombreux collègues. Nous lui souhaitons une heureuse retraite. Elle est remplacée par le D^r Laurence Gagnaire.

Des tournages au financement des projets culture, art et sport

Les Hôpitaux de Saint-Maurice ont servi de décor à seize tournages depuis 2018. Ces revenus permettent à présent le financement de projets culture, art et sport.

Depuis la reprise de l'accueil des tournages de fiction en 2018, plusieurs films et téléfilms ont été réalisés dans notre établissement, ainsi que des projets plus atypiques comme un court-métrage, le clip d'un jeune rappeur ou l'enregistrement de l'émission « Les pouvoirs extraordinaires du corps humain » présentée par Adriana Karembeu et Michel Cymes.

De grands noms du cinéma français comme Géraldine Nakache, Virginie Efira, Romain Duris, Victor Belmondo, Benoît Poelvoorde, Catherine Deneuve, Vincent Dedienne ou encore Isabelle Nanty, mais aussi américains tels que Ben Mendelsohn ou John Malkovich sont venus tourner à Saint-Maurice.

Toutefois, leur présence ne peut en aucun cas être révélée à l'avance ! En effet, l'hôpital s'engage à respecter la confidentialité jusqu'à la sortie officielle en salle.

Entre le tournage et la sortie d'un film au cinéma, il faut compter un an. « Envole-moi » et « En attendant Bojangles », tournés avant le confinement, sont sortis en mai 2021 et janvier 2022 sur grand écran. Il est intéressant de constater que les scènes tournées n'apparaissent pas toutes au final. Une journée de tournage représente seulement deux minutes sur grand écran !



Tournage du film « Envole-moi » avec Victor Belmondo au pôle SMR enfant en 2020.

Quel est le processus qui amène une équipe de tournage jusqu'à nous ?

Nous sommes souvent contactés par les repéreurs qui cherchent des décors.

Les plus demandés ? Une chambre et un couloir.

Depuis la crise sanitaire, les tournages cinéma ne peuvent plus avoir lieu à proximité immédiate des patients et des usagers. Nous proposons des services inoccupés avant travaux mais aussi tout autre décor disponible hors présence des patients : salles de consultations, salles de réunion, bureaux, parc et extérieurs, appartements...

Selon les lieux choisis et la taille de l'équipe de tournage, nous facturons entre 1 500 € et 6 750 € la journée de tournage d'après la grille tarifaire en vigueur.

Si les lieux retiennent l'attention du repereur, une visite plus technique est programmée avec le réalisateur et son équipe (régisseur, directeur de production, chefs opérateur, déco, son...) S'ils apprécient la visite et si les responsables des lieux repérés sont d'accord, le tournage peut être organisé.

Le régisseur devient alors l'interlocuteur privilégié. De nombreux échanges et visites permettent de concrétiser le projet qui est formalisé par une convention.

Selon ses demandes et celles du chef décorateur, la programmation d'un tournage au sein de l'hôpital nécessite la participation de différents services logistiques et techniques (sécurité, ateliers techniques, jardins, cuisine, biomédical, lingerie...) mais également l'information des services de soins et administratifs, et des logements situés à proximité immédiate des lieux de tournage. Il arrive aussi que des rôles de figuration soient proposés au personnel.

Le rôle de la référente tournage de l'établissement est d'assurer l'ensemble de cette coordination avec l'équipe du film.

Comment présenter un projet à la commission de financement culture, art et sport ?

Cette commission a été créée début 2022 sur le modèle de la commission Utopia existant au Centre Hospitalier des Murets. Composée des membres du Comité culture des HSM et présidée par Mme Peynègre, directrice générale, elle a pour rôle de sélectionner les projets culture, art et sport, au bénéfice du bien-être des patients et des professionnels, proposés par les professionnels des HSM, et de contribuer à leur financement.

Le dossier de présentation comprend les éléments suivant : le titre du projet, sa description, le budget global du projet, le montant de l'aide demandé à la commission, le montant de la participation pôle et/ou de partenaires extérieurs (associations, subventions, mécénat...).

Pour être soutenus, ces projets doivent répondre à différents critères : accord écrit des responsables des pôles concernés, transversalité (Patients-Professionnels-Pôles), intervenants professionnels, ouverture sur le territoire, qualité des partenariats. La Commission ne finance pas l'achat de matériel.

Par ailleurs, la Commission finance la participation de l'établissement à des événements culturels nationaux ouverts à tous comme des visites guidées gratuites lors des Journées du Patrimoine ou des concerts pour la Fête de la musique.

Les revenus issus des tournages cinéma participent au financement de ces actions dans la limite de 35 000 € par an.

Parmi les dix projets encouragés sur la saison 2022 : le projet Street Art du pôle 94G16, la programmation de la Scène Activ de l'espace socioculturel, le projet découverte de la voix et des sons au pôle SMR enfant...

GABRIELLE DABO | RÉFÉRENTE CULTURE ET RÉFÉRENTE TOURNAGES CINÉMA, SERVICE COMMUNICATION

Les évènements sont annoncés dans l'agenda des sites intranet et aussi sur les réseaux sociaux. Suivez-nous !

N'hésitez pas à informer le service communication de vos actions pour qu'elles soient relayées ! Adressez vos photos à communication.hsm@ght94n.fr

Le plein d'expositions



L'hôpital de jour de Villiers-sur-Marne (pôle 94G04) accueille régulièrement des **expositions d'œuvres d'artistes**, parmi lesquelles les magnifiques créations de Thomas Pruvot dont l'une des œuvres était représentée sur la carte de vœux 2023 des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne. Plus récemment, c'était au tour d'Alain V. d'exposer ses réalisations dans l'exposition Empreintes.



6^e édition d'ARTFORTVILLE

Expo-vente de meubles de récupération re-stylisés, relookés ou vintage, mais aussi de peintures et de créations magnifiques. Bravo aux équipes et aux patients du pôle 94G16.



Bravo à Patrick Thomas, cadre supérieur de santé à la retraite, dont la photo **Ô hisse !** prise en Inde a remporté les suffrages du public lors de l'exposition **Ô regroupant** des œuvres de patients et du personnel qui s'est tenue dans le hall de la balnéothérapie aux HSM.



Dans le cadre de l'atelier mené par le **photographe Nicolas Kowalski**, usagers et professionnels ont exposé leurs portraits sur l'Adamant lors de l'exposition **Tant de poses s'exposent** (pôle Paris Centre).

Un grand MERCI !



L'artiste **Carolina Spielmann** a coloré les murs du pôle SMR enfant grâce à l'association un cadeau pour la vie et à Sanofi. Dépaysement garanti !



Avec l'**association Les petits soldats et ses partenaires**, on fait le plein d'activités créatives et sportives au pôle SMR enfant : livraison et décorations de sapins pour Noël, dons de chaussures pour les petits et les ados, organisation d'un atelier broderie pour customiser ses vêtements, journée de spectacles avec une démonstration de GRS, danse et animation foot juste avant le match de l'équipe de France, ateliers peinture, perle, bracelets et jeux de société...



L'artiste de street art **Tio Balouz** a réalisé avec les patients une splendide fresque sur les murs de l'hôpital de jour d'Alfortville (pôle 94G16).

Merci à **1001 patients** qui organise de nombreuses activités pour les patients adultes et enfants en SMR : clowns, atelier poésie, jardinage, contes, philosophie...

Un aperçu de la scène très activ' des HSM !



De retour sur La Scène Activ', la **chanteuse Laurine**, dotée d'un incroyable répertoire a enthousiasmé usagers et professionnels. Aurore, éducatrice, l'a accompagnée au chant.



Des usagers et des professionnels ont participé à la **grande dictée**. Un patient de l'unité Louise Michel a remporté le premier prix et est reparti avec un diplôme et le livre de Delphine Bertholon **Dahlia**, dédié par l'auteure en personne !

Bravo également à Patricia Langlois, responsable admissions Esquirol et Philippe Exbrayat, responsable admissions SMR ex aequo dans la catégorie « professionnels » !



Emma, la magicienne a proposé un close-up étonnant aux patients.



Concert en plein air

Concert devant la chapelle du site Esquirol avec trois musiciens de l'**Orchestre de Paris** ; un moment musical exceptionnel partagé avec les usagers et les professionnels.

Belle écoute de tous dans ce lieu magique. Merci à Orchestre de Paris, rendez-vous au printemps !

Journée d'information sur l'accident vasculaire cérébral



Les professionnels des pôles SMR adulte et SMR enfant ont organisé des stands d'information et des ateliers interactifs (test en réalité virtuelle notamment) pour sensibiliser le public au risque et aux conséquences des **AVC chez l'adulte et chez l'enfant**. Une journée riche d'enseignement !

Journée qualité de vie et conditions de travail



La DRH a organisé une première **journée QVCT** dans le hall de la balnéothérapie en octobre avec la possibilité de rencontrer différentes associations mais également de participer à des ateliers massage, sophrologie, relaxation... très appréciés des professionnels.

La prochaine édition devrait être organisée avant l'été dans les 2 établissements.



Journée de lutte contre la douleur

Journée d'information réussie pour le Comité de lutte contre la douleur des HSM !

Semaine de la sécurité des patients



De nombreux étudiants et professionnels sont venus visiter les stands pour s'informer sur les événements indésirables graves, les risques liés aux médicaments, l'identitovigilance, les transmissions ciblées, la prévention des infections associées aux soins et la gélification des excréta (stands du SPIAS au CHM et au HSM), la prévention des chutes et la prévention des fausses routes.

Ces thématiques étaient également mises en valeur sur intranet. Il est toujours possible de les consulter sur : <https://vu.fr/tceY>

SISM et salon francilien de la santé mentale

Les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne ont participé au 1^{er} salon francilien de la santé mentale en octobre. Une belle journée d'échanges et de rencontres organisée dans le cadre des Semaines d'information en Santé Mentale sur le thème **environnement et santé mentale**.

Par ailleurs, une journée portes ouvertes au Centre de Jour des Taillandiers (pôle Paris 11) a été organisée dans le cadre des SISM, ainsi que la journée du pôle 94G16.



Journée du pôle 94i03/04

Du monde et de l'ambiance pour la journée du pôle 94i03/04 dont le thème était **De(s) Liaison(s)** avec notamment la présentation du robot humanoïde Nao utilisé avec les enfants présentant des troubles autistiques.



Parmi les événements à venir

Exposition
Odysée artistique des enfants
 Dans le cadre de la journée des maladies rares.
 Hall de la balnéothérapie (HSM).

mars 2023
du 1^{er} au 31

Séminaire de thérapie systémique
 Organisé par le pôle 94i02-CCASA. De 9h30 à 12h30. Salle n°1 pavillon Berthoumeau aux HSM.
 Inscription : formation continue.

mars 2023
20

Journée Moindre recours
 Organisée par la COMSI.
 Inscription : formation continue.

mars 2023
21

Formation du CRIAVS
Éthique et pratique de la prise en charge sanitaire des auteurs de violences sexuelles - obligations de signalement
 De 14h à 17h. Inscriptions sur criavs.fr

mars 2023
21

Zoom du CCOMS/ GCS en visio
Renforcer le pouvoir d'agir, l'accès aux droits, la citoyenneté, par des pratiques de soins orientées rétablissement et un changement de la posture professionnelle
 De 12h à 13h. Inscription : <https://vu.fr/dcBZ>

mars 2023
23

Séminaire Architecture et Care
Design Your Symptom : rethinking the spatial setting of mental health care
 À partir de 18h.
 Adamant - Quai de la Rapée - 75012 Paris sur place ou en visio.
<https://chaire-phil0.fr/calendrier/architecture-et-care-mar23>

mars 2023
23

Semaine de la langue française
 Lecture du comédien Yannick Laurent sur la Scène activ' de l'espace socio-culturel (HSM).
 À 14h30.

mars 2023
23

Salon Printemps de l'Emploi
 organisé par les services emploi de Saint-Maurice et Charenton-le-Pont.
 Au centre commercial Bercy 2 à Charenton le pont.
 De 10h à 17h.

mars 2023
25

Visite de certification au CHM

mars 2023
du 27 au 31

Rendez-vous juridique
La loi Claey's Leonetti du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en

mars 2023
28

faveur des malades et des personnes en fin de vie : repères juridiques et questions éthiques
 De 13h30 à 14h30 en visio.

Rhizome
Rencontre avec le rappeur et acteur Gringe pour son livre « On aboie en silence »
 À 14h30.
 Adamant - Quai de la Rapée - 75012 Paris.

mars 2023
31

Rendez-vous juridique
Les « directives anticipées » en psychiatrie
 De 13h30 à 14h30 en visio.

avr. 2023
3

Journée sport santé
 Organisée par la Maison sport santé des HSM.

avr. 2023
7

Groupe de travail sur la loi Claey's Leonetti
 Locaux de la PRET - site Esquirol - Cour d'honneur - porte V2 (HSM).
 De 14h à 16h.
 Ouvert à tous.

avr. 2023
7

Café de l'Aspic
Travailler, encore ?
 Salle du conseil au Château (CHM).
 De 9h30 à 11h.

avr. 2023
13

Sortez avec le CGOS !



Parc zoologique de Paris
 Billet coupe file adulte à partir de **5€**
 (prix public : 20€).

Billet coupe file enfant non daté à **2€**
 (prix public : 15€).



Musée de l'Orangerie
 Billet collections permanentes et expos temporaires non daté à partir de **6€** (prix public : 12,50€).



du 27 avr. au 8 mai 2023



Foire de Paris
 Billet non daté à partir de **5€**
 (prix public : 15€).



Musée Grévin
 Billet non daté à partir de **8,75€**
 (prix public : 26€).

Escape Hunt
 Billet à **75€** (prix public 120€).



Retrouvez toutes les offres de billetterie, loisirs, vacances... sur le site www.cgos.info

Munissez-vous de votre numéro CGOS et de votre code secret pour accéder à votre espace agent. Attention : ces offres sont accessibles uniquement si votre dossier est à jour et vos droits ouverts. Votre code d'accès « Prestataires » est accessible une fois connecté dans votre espace Agent en haut à gauche (sous votre quotient familial). Ce code vous permettra par la suite d'accéder directement aux offres sans passer par votre espace Agent.